

## GENÈVE

## Un nouveau RER pour relier le Jura au Salève



Genève veut se doter d'une nouvelle liaison ferroviaire. KEYSTONE

**6** Presque cinq ans jour pour jour après l'inauguration du Léman Express, le magistrat genevois chargé de la mobilité, Pierre Maudet, veut connecter le pied du Jura à celui du Salève par un train souterrain d'ici à 2050. Outre le trafic transfrontalier, la deuxième voie entre Genève et Lausanne fait également partie des priorités.

### 3 AGRICULTURE SINISTRÉE EN SUISSE

Les récoltes enregistrent des **pertes** considérables dues aux intempéries



Loulou vernira son album à la Cave 12. JPDS

**12** CULTURE  
Loulou **vernit** son nouvel album *Veniz* avec ses acolytes

## VAUD

Sous la pression des patrons, le Grand Conseil adopte une baisse d'impôts de 7%

**4**

## GENÈVE

Des associations rejettent la construction de nouvelles écoles spécialisées

**5**

## ÉTATS-UNIS

Joe Biden prévoit de gracier des hauts responsables menacés de poursuites par Donald Trump

**9**





FMAC

## Finissage de «Stretching»

Pour compléter sa plongée dans l'histoire des espaces d'art à Genève, la curatrice indépendante Isaline Vuille présente «Stretching», le troisième volet du cycle «Ever ever expanding waves». L'exposition est à découvrir dimanche encore au FMAC, Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève.

Après «Coalitions» et «Flux», la proposition, co-commissionnée avec l'artiste Aurélien Martin, présente les œuvres de 26 artistes ou duo pour raconter l'activité d'une

douzaine de lieux d'art durant les années 2012-2015. Par exemple andata.ritorno et Espace Labo; mais aussi feu attitudes, Hard Hat, Piano Nobile ou Marbriers 4. Dimanche, le finissage de l'exposition comportera une visite guidée (15h), une perfo de Basile Dinbergs (16h) et le lancement d'une publication sur le projet (18h).

SSG/JULIEN GREMAUD/IMEI-CO

FMAC, 5 ch. du 23-Août, Genève, expo à voir dimanche dès 12h, fmac-geneve.ch

## L'ACTUALITÉ AU PRISME DE LA PHILOSOPHIE

# Emancipation ou libération?

Il est courant, dans la lignée de la philosophie des Lumières, de revendiquer la notion d'émancipation. Pourtant, en Amérique latine, c'est plutôt la notion de libération qui est mise en avant.



IRÈNE PEREIRA\*

**L'«émancipation» dans le Nord occidental.** Dans l'Antiquité, la notion d'émancipation renvoie à l'acte par lequel un esclave est affranchi. Aujourd'hui encore, on parle d'émancipation d'un mineur pour désigner l'acte juridique par lequel une personne mineure n'est plus soumise à l'autorité parentale.

Souvent, la notion d'émancipation renvoie tout d'abord à la philosophie d'Emmanuel Kant. Dans *Qu'est-ce que les Lumières?* il écrit: «La sortie de l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable. Minorité, c'est-à-dire incapacité de se servir de son entendement (pouvoir de penser) sans la direction d'autrui». Chez Kant, l'émancipation est d'abord une émancipation intellectuelle.

Dans les traditions nord-américaine et européenne, la notion fait également écho à des mouvements sociaux et politiques collectifs. On parle ainsi d'émancipation des Noirs, des femmes ou encore d'émancipation ouvrière. Encore actuellement, l'émancipation reste une notion critique importante chez certains philosophes politiques comme Jacques Rancière.

**La «libération», des années 1940 aux années 1970.** Durant la Seconde Guerre mondiale, la notion de libération est utilisée par les résistants et les résistantes du Comité français de libération nationale, du Mouvement de libération nationale, etc. Dans les années 1950, on parle de «mouvements de li-

bération nationale» pour désigner les mouvements anti-coloniaux. On peut citer, en Algérie, le FLN (Front de libération nationale). Au Québec, un mouvement indépendantiste prend le nom, dans les années 1960, de Front de libération du Québec.

C'est dans la foulée qu'apparaît aux Etats-Unis le Women's Lib, tandis qu'en 1970 émerge en France le Mouvement de libération des femmes (MLF). Peu de temps avant Mai 1968, le philosophe Herbert Marcuse écrit un essai intitulé *Vers la libération*. Dans les années 1960-70, il est également question de «libération sexuelle». De son côté, le philosophe Peter Singer signe en 1975 *La libération animale*, qui initie le mouvement antispéciste.

Néanmoins, le sens philosophique que pourrait revêtir la distinction entre «émancipation» et «libération» est assez peu thématisée, à quelques exceptions près, comme par exemple Michael Hardt et Antonio Negri dans leur ouvrage *Commonwealth* (2012).

**Emancipation ou libération?** En revanche il existe dans la pensée latino-américaine de nombreux textes consacrés à la distinction conceptuelle entre émancipation et libération. La notion de libération y occupe une place importante, en particulier à partir de la fin des années 1960. On peut citer la «théologie de la libération» de Gustavo Gutierrez, la «philosophie de la libération» d'Enrique Dussel, la «psychologie de la libération» d'Ignacio Martín-Baro, la «pédagogie de la libération» de Paulo Freire – mais aussi Dussel.

Enrique Dussel écrit: «Le fils réalise son émancipation vis-à-vis de son père quand il atteint l'âge adulte; l'esclave accomplit sa li-

beration du seigneur libre quand il atteint sa liberté. Aujourd'hui, le mot émancipation est utilisé pour effacer ce qu'il y a de critique et de politique dans le mot libération. La philosophie de la libération n'est pas une philosophie de l'émancipation.»<sup>1</sup>

A la suite de l'argentin Walter Mignolo, on peut néanmoins souligner que la notion d'émancipation renvoie à la philosophie des Lumières qui, dans le contexte de la pensée décoloniale latino-américaine, peut apparaître, par sa prétention universaliste, comme ayant participé à la justification de l'impérialisme de la pensée occidentale sur le reste du monde.

Dans la lignée de Paulo Freire, le penseur Ayrton Armando Trelles-Castro propose la distinction suivante: l'émancipation consiste à emprunter le chemin des oppresseurs. Ainsi, l'opprimé-e veut sortir de son oppression en empruntant la voie de la bourgeoisie occidentale. La libération consisterait au contraire à trouver une voie qui se mette à distance des modèles proposés par ces pensées et ces modes de vie.

De ce fait, loin d'être une simple argutie, le recours à la notion de libération, plutôt qu'à celle d'émancipation, renvoie à la volonté des pensées latino-américaines de trouver leur propre chemin, sans prendre comme modèle imposé les pensées de l'élite du Nord global. Il consiste également à s'interroger, dans le contexte de la crise écologique, sur la possibilité de s'orienter vers un mode de vie soutenable, à la différence du modèle économique développé par le Nord global.

\* Sociologue et philosophe, cofondatrice de l'IRESMO, Paris. Parution récente: *Ecopédagogie. Eduquer à la justice sociale et écologique*, Academia, <https://tinyurl.com/2wyrsw4m>

<sup>1</sup> Citation traduite par Claudia Bourguignon Rougier.

AGORA

## La grande accélération?

**Publication ▶ Du Chili à l'Iran, des studios de Hollywood au procès des viols de Mazan, les femmes se soulèvent dans le monde entier. Le nouveau numéro de *Manière de voir*<sup>1</sup> explore la décennie #MeToo, ses déclinaisons et ses conséquences à l'échelle planétaire.**

LE MONDE DIPLOMATIQUE\*

En 2017, M. Donald Trump s'installe à la Maison Blanche, le machisme en bandoulière. Cette même année s'élance le mouvement #MeToo, une vague de dénonciations des agressions sexuelles qui gagne de nombreux pays. Sept ans plus tard, M. Trump revient au pouvoir, en dépit de ses attaques contre le droit à l'avortement durant son premier mandat. Sa réélection fournit l'occasion, à travers la dernière livraison de *Manière de voir*<sup>1</sup>, de dresser un bilan des combats féministes, particulièrement vigoureux, au cœur d'une époque pourtant marquée par la montée des forces réactionnaires.

Reflot de cette cause-monde, le sommaire navigue du Japon à la Tunisie, du Ghana à l'Arabie saoudite. Agrémenté de nombreux graphiques et de données comparatives, il documente l'état des inégalités ainsi que la diversité des situations d'un pays à l'autre, les avancées ou les reculs en matière de droits.

Une première partie plonge dans les grandes mobilisations des dernières années, qui, contrairement aux idées reçues sur #MeToo, se déroulent dans la rue plus que sur les réseaux sociaux. Des avenues latino-américaines aux places iraniennes, les femmes défendent leurs libertés avec âpreté et détermination. Les luttes ne sont pas toujours victorieuses, comme le montre la répression du mouvement «Femme, vie, liberté» ou encore la régression des droits procréatifs en Europe centrale et orientale, mais les changements prennent aussi des chemins plus souterrains. Au Maghreb et au Proche-Orient, les féministes continuent de se mobiliser malgré le ressac des «printemps arabes».

Qu'il soit domestique ou salarié, gratuit ou rémunéré, le travail demeure un champ de bataille central qu'explore la seconde partie. La salarisation massive des femmes des classes moyennes a marqué la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle en Europe ou en Amérique du Nord. Si elle a servi de point d'appui pour la conquête d'une autonomie, les inégalités demeurent.

En Asie ou en Afrique, les femmes assurent encore l'essentiel de la production alimentaire, mais sur des terres qui ne leur appartiennent pas et leur seront arrachées en cas de divorce ou de décès du mari. En Occident, bas salaires et temps partiels concernent davantage les femmes, surreprésentées dans les métiers du soin. Difficile de délocaliser ces emplois; c'est la main-d'œuvre qui traverse les frontières... Ce prolétariat féminin supporte toutes les contradictions de services publics à bout de souffle. Il pourrait aussi être au cœur d'une coalition sociale capable d'offrir un socle à des forces politiques progressistes.

Pour l'heure, le mot d'ordre phare des années 1970 – «l'intime est politique» – a repris de la vigueur. Comme l'expose la troisième partie, il s'accompagne d'une ardente exigence d'égalité en matière de sexualité, un domaine hanté par la contrainte ou l'abus. Déjà perceptibles dans les enquêtes sociologiques, de nouveaux rapports sociaux émergent. Loin de la caricature, les réformes suscitent de riches débats juridiques sur le consentement, la prostitution, le rôle de la justice pénale. Unique et universelle, la cause des femmes est une révolution en marche.

\* [www.monde-diplomatique.fr](http://www.monde-diplomatique.fr)

<sup>1</sup> «Femmes. Une révolution permanente», *Manière de voir* n° 198, déc. 2024-janv. 2025, bimestriel édité par *Le Monde diplomatique*.



Les intempéries ont fait beaucoup de dégâts cette année dans les champs de céréales et de légumes

# DES CULTURES SINISTRÉES

THIERRY JACOLET

**Pertes** ► Pluies, grêle, orage, neige... Les nuages ont tellement craché sur les terres agricoles du pays cette année que certaines cultures auraient pu être classées en zones sinistrées. «Les récoltes ont été difficiles», reconnaît Roland Stoll, directeur de l'entreprise maraîchère Stoll Frères, à Yverdon. «Celles de brocolis et de salades sont par exemple un désastre, avec près de 30% de pertes.» Le constat vaut aussi pour l'Union maraîchère suisse, dont il est vice-président. «Nos membres ont été très impactés, mais pas tous au même moment. On n'a jamais eu autant de demandes d'importations et de hausse des contingents d'importations de la part des producteurs de fruits et légumes.»

Même topo du côté de l'Union suisse des producteurs de pommes de terre. Son vice-président, Sébastien Pasche, mesure l'étendue des dégâts: «Le bio, c'est la catastrophe. Il n'y a pas la moitié produite à cause de la pression énorme des maladies fongiques. En conventionnel, dans certaines régions qui ont été inondées ou atteintes par le mildiou, jusqu'à la moitié des cultures sont inutilisables.» Il manquera 10 à 15% de pommes de terre au niveau national en 2024, soit 70 000 tonnes sur les 450 000 annuelles habituelles.

## Depuis des décennies

Des milliers de tonnes devront être importées pour compenser les pertes. Le consommateur n'y verra que du feu. A moins qu'ils ne tombent dans les commerces sur des produits portant la mention «Temporairement avec des pommes de terre européennes», comme celle ajoutée par Hero sur les sachets de Rösti Original de 500 grammes. Cette année encore, le groupe agroalimentaire a dû importer des pommes de terre allemandes en compensation, relève Esther Schumacher, cheffe de marque Spécialités.

Les intempéries à répétition ont fait encore plus de ravages dans les champs de céréales. La production du blé panifiable a chuté de 31,6% sur un an, celle de l'épeautre de 45,8% et celle du seigle de 29,4%. «Nous n'avions plus vu cela depuis des



Près d'un tiers des cultures de céréales a été perdu en 2024. Des importations sont nécessaires pour compenser les pertes.

KEYSTONE

décennies», déplore Pierre-Yves Perrin, directeur de la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC). «Ce qui est particulier cette année, c'est que cela touche l'ensemble de la Suisse. Pas une région ne s'en tire mieux qu'une autre. La culture a été compliquée dès les semis de l'an passé. Il y a eu beaucoup d'humidité déjà en automne 2023. La pluie et un manque d'ensoleillement pendant la floraison des céréales ont fait de gros dégâts.» Au point que quelque 20 000 tonnes de céréales panifiables ont dû être écoulées dans le secteur fourrager pour des raisons de qualité. Environ 2000 tonnes de céréales panifiables ont même dû être éliminées.

Là aussi, des importations supplémentaires ont été nécessaires pour compenser ces pertes. Le contingent tarifaire des céréales panifiables de 70 000 tonnes a été augmenté de près de 20 000 tonnes supplémentaires fin octobre par le Conseil fédéral, afin de pouvoir



«Les récoltes de brocolis et de salades sont un désastre, avec près de 30% de pertes» Roland Stoll

couvrir la demande nationale en céréales. Il manquerait encore 60 000 tonnes pour assurer la jonction avec la récolte nationale 2025, d'où la demande par la filière d'une hausse des quantités libérées au début de l'année, ainsi que d'une augmentation du contingent tarifaire 2025.

## Ravages du mildiou

Le temps humide et l'eau stagnante ont été des accélérateurs de maladies fongiques. Le mildiou a fait des ravages dans les champs de pommes de terre et de salades, tout comme l'alternariose sur les choux. «Ce sont ces légumes qui ont le plus souffert chez nous», relève André Rossier, producteur à Corjolens. «La production de cette année sera plus faible que d'habitude. On aura un tonnage en baisse de 15%.» Moins bien outillés que par le passé pour lutter contre ces maladies, les agriculteurs ont dû redoubler d'efforts pour limiter les dégâts. «On a de moins en moins accès aux produits

phytosanitaires», accorde Roland Stoll. «Cela donne plus de travail, plus d'intervention et plus de perte de production.»

Les betteraves sucrières, en particulier, ont aussi subi la forte pression des maladies, telles que la jaunisse et la cercosporiose. Cette dernière brunit les feuilles de la betterave, qui puise alors dans son sucre pour fabriquer des nouvelles feuilles. Résultat: le taux de sucre peut chuter sous le minimum requis de 15%. C'est le cas de la production de Pierre-Alain Epars. «Comme mes betteraves ont 13,5% de sucre, j'ai un malus, ce qui signifie une baisse de revenus, malgré un rendement correct», soupire ce producteur de Penthalaz. «C'est une année agricole 2024 à oublier.»

## Changement climatique

Une année qui s'inscrit dans une tendance qui met les paysans à la merci des intempéries et des sécheresses. «Le changement climatique est une réalité ces dernières années», insiste

Sébastien Pasche. «On fait plus souvent des faibles récoltes entre les chaleurs et la pluie. On a de plus en plus de peine à obtenir des rendements linéaires. Les rendements du passé, on n'y arrive plus.» Certains producteurs cultivent de nouvelles plantes plus résistantes. André Rossier s'est tourné vers les patates douces en réponse au réchauffement climatique. «Mais ce n'est pas payant quand il pleut autant.» Plus que des variétés résistantes, il y a une valeur que les agriculteurs vont devoir cultiver par la force des choses: la résilience.

Sébastien Pasche attend un coup de pouce de Berne. «S'il n'y a pas de revalorisation des produits agricoles autour d'un soutien de la Confédération, comme c'est le cas pour la betterave sucrière, on est mal. Avec les paiements directs, on s'est déconnectés de la réalité de la production. Les autorités doivent soutenir les prix des produits si elles veulent des prix concurrentiels.» I

## PAS DE HAUSSE GÉNÉRALISÉE

Les prix en hausse des céréales se répercutent en boulangerie. Les légumes subissent aussi une augmentation.

Les pertes de rendement des cultures ont déjà des répercussions sur les prix de vente des produits agricoles. La Fédération suisse des produits céréaliers (FSPC) a cédé cet été à la pression des producteurs victimes des intempéries et des grands distributeurs. Elle a relevé les prix indicatifs pour 2024 de 1,5 ct. par 100 kg de blé panifiable et de 1 franc pour le seigle. De quoi majorer le coût du kilo de pain de 1,5 à 2 centimes. «Certains grands distributeurs ont déjà annoncé une hausse de prix», relève

Pierre-Yves Perrin, vice-président de la FSPC. «Elle s'explique en petite partie par l'augmentation des prix indicatifs des céréales panifiables et en grande partie par d'autres coûts de production.»

L'Association valaisanne des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs a ainsi annoncé la semaine passée un renchérissement des produits de 5 à 8% dès le 1<sup>er</sup> décembre. Cette hausse n'est pas généralisée pour autant. La faïtière fribourgeoise laisse ses membres libres de relever les prix. «Il n'y aura pas de fortes augmentations comme il y a deux ans à cause du prix du gaz, même si le prix de la farine est en hausse de 5 à 10%»,

assure le président Matthieu Walther, qui tient la boulangerie Croissant de Lune à Estavayer-le-Lac. «Personnellement, vu que les prix sont déjà assez hauts chez nous, on n'ose plus trop augmenter pour ne pas perdre des clients.»

Les mauvaises récoltes vont aussi faire grimper les prix des légumes «qui vont continuer de s'adapter aux besoins du marché de l'offre et de la demande», souligne Roland Stoll, vice-président de l'Union maraîchère suisse. En revanche, les prix des pommes de terre seront du même niveau que l'an passé, garantit l'Union suisse des producteurs de pommes de terre. TJ

## DES LOURDES PERTES POUR LE BIO

«Cette année a été catastrophique pour la production des pommes de terre bio. Je n'ai pu récolter que 3 tonnes par hectares au lieu de 25 à 30 habituellement. Sur une parcelle bio on aurait dû avoir 150 tonnes et là, on doit se contenter de 15.» De quoi faire redouter une perte entre 80 et 90% de revenus cette année pour Joël Bonny, producteur à Cudrefin. «Les récoltes de pommes de terre et de choux ont été moins bonnes pour le bio que dans l'agriculture conventionnelle», constate David Herrmann, porte-parole de Bio Suisse. Le chou rouge enregistre une baisse de production de 40% par rapport à l'année dernière, de même que le chou blanc (-14%). Le stock de pommes de terre atteignait en octobre seulement

3855 tonnes, contre 8865 tonnes il y a une année.

«Le colza et la betterave sucrière sont particulièrement délicats avec autant de pluies, mais les oignons ou le raisin sont également sensibles aux maladies et nécessitent donc beaucoup de soins», ajoute le porte-parole. «De manière générale, les rendements ont été plus faibles que dans l'agriculture conventionnelle.» Si l'agriculture bio a souffert davantage, c'est qu'elle ne peut pas compter sur les pesticides de synthèse pour éradiquer les maladies fongiques. «Contrairement aux agriculteurs conventionnels, les agriculteurs bio utilisent des moyens naturels, des variétés résistantes, une rotation des cultures bien pensée et des sols sains», rappelle David Herrmann. TJ



## YVERDON

UN VERT LIBÉRAL POUR  
REPRÉSENTER LA DROITE

Le conseiller communal vert libéral Gildo Dall'Aglio sera le candidat unique de la droite (PLR/UDC/Vert libéraux) à l'élection complémentaire à la Municipalité d'Yverdon-les-Bains (VD). Avec les trois partis, il a annoncé hier viser le siège laissé vacant après le décès du socialiste Jean-Claude Ruchet. Gildo Dall'Aglio, 72 ans, est le troisième candidat à s'annoncer pour cette élection complémentaire après l'ancien président de l'UDC yverdonnoise, désormais sans parti, Ruben Ramchurm, et le socialiste Julien Wicki.

ATS

Nouveaux achats-tests  
de tabac par des jeunes

**Tabac** ► A la suite de nouveaux achats-tests de tabac réalisés dans le canton de Vaud par des jeunes de 14 à 17 ans, un quart de la centaine d'établissements déjà en infraction en 2023 a récidivé une année après. Une interdiction de vente de tabac pendant un mois a été infligée aux points de vente concernés.

Lancée en mai 2023, la campagne vaudoise d'achats-tests de tabac et d'alcool doit se poursuivre jusqu'en 2026. Le personnel est responsable de s'assurer que les clients ont l'âge légal pour acheter du tabac. En cas de doute, il est tenu de demander une pièce d'identité. Dans le canton, 1600 établis-

sements disposent d'une autorisation de vente de tabac. L'an dernier, environ 400 points de vente avaient été testés, selon la technique du client mystère. Dans 30% des cas, les mineurs avaient pu se procurer du tabac, alors que la loi l'interdit. Analysés par Addiction Suisse, les résultats indiquaient que près de la moitié des biais (41%) avait eu lieu par le biais de distributeurs automatiques.

Cette année, ce sont les points de vente qui étaient en infraction en 2023 qui ont fait l'objet d'achats-tests. Sur les 98 points de vente visités, 74,5% ont respecté l'interdiction de vente. **ATS**

## Bilan positif pour Cann-L

**Lausanne** ► Lancé il y a un an, le projet-pilote de vente régulée de cannabis Cann-L compte désormais 1200 participants à Lausanne. Selon un bilan des autorités, les premiers résultats sont positifs et «encourageants en terme de réduction des risques». «Après une année, nous touchons 1200 personnes qui consomment désormais des produits contrôlés et qui bénéficient de conseils sur leur consommation. Au mois de novembre, plus de 10 kg de cannabis ont été vendus, soit déjà près de 15% du volume consommé à Lausanne», se réjouit Emilie Moeschler, municipale chargée des Sports et de la cohésion sociale.

«Cela représente l'équivalent annuel d'un million de francs de part de marché qui échappe au commerce illégal. Par ailleurs, jusqu'ici aucun incident lié à Cann-L ne m'a été rapporté par la police», complète son collègue Pierre-Antoine Hildbrand, chargé de la Sécurité et de l'économie.

Le point de vente propose une gamme de produits cultivés localement sur des exploitations bio. «Sur le marché noir, les personnes ne savent souvent pas ce qu'elles consomment et il leur est donc difficile de faire des choix pour protéger leur santé. Cann-L permet cela, à travers les contrôles de qualité et les conseils, mais aussi à travers des produits avec des taux

de THC différenciés», détaille Frank Zobel, directeur adjoint d'Addiction Suisse.

Un groupe d'experts (toxicologues, médecins, etc.) sur la sécurité des produits a aussi été mis en place. Cann-L soutient par ailleurs une étude initiée par le projet-pilote bernois sur la sécurité de futurs e-liquides avec du THC.

Le point de vente s'autofinance déjà depuis le mois de mars. «Les futurs bénéfices générés par le point de vente seront utilisés pour des projets dans les domaines de la réduction des risques, du suivi des personnes participantes, de la prévention et de la sécurité», rappelle Emilie Moeschler. **ATS**

L'initiative des 12% a plané sur les débats autour du budget 2025 du canton de Vaud. Le Grand Conseil a voté un allègement de 7%. Entretien avec Hadrien Buclin, député d'Eäg

## «Un pari très hasardeux»

PROPOS RECUEILLIS PAR ALBERTINE BOURGET

**Grand Conseil** ► Coup de théâtre! Mardi, lors du deuxième débat sur le budget 2025 du canton de Vaud: le Grand Conseil a accepté un amendement de l'UDC proposant de faire baisser les impôts de 7% d'ici à 2027. Le Conseil d'Etat, initialement en faveur d'une ristourne de 5% visant à contrer l'initiative populaire d'une baisse de 12%, a finalement soutenu la proposition. Les Vaudois-es se prononceront l'année prochaine sur le texte des milieux patronaux qui touche à l'impôt sur le revenu et la fortune. Hadrien Buclin, député d'Ensemble à gauche et rapporteur de minorité de la commission des finances (COFIN), réagit.

**Hadrien Buclin, pensiez-vous que l'initiative des 12% allait à ce point peser sur les débats?**

**Hadrien Buclin** Le risque d'influence était clair, mais je ne pensais pas que le Conseil d'Etat et une partie du groupe socialiste iraient si loin dans les concessions en faveur des organisations patronales. Le gouvernement évoque un budget fragile lorsqu'il s'agit de répondre aux demandes des salarié-es du service public ou des associations de protection de l'environnement, mais peut en revanche se permettre de distribuer des millions, avant tout en faveur des contribuables les plus aisés.

**Votre collègue de parti Mathilde Marendaz a lancé les noms des anciens conseillers d'Etat Pascal Broulis (PLR) et Pierre-Yves Maillard (PS), lesquels auraient été consultés. Un désaveu pour le Conseil d'Etat?**

Je ne dispose pas d'informations précises sur ce qui aurait été discuté avec ces messieurs, mais cela donne l'image d'un Conseil d'Etat faible, qui ne parvient pas à résister aux pressions des cercles patronaux. Ce qui est sûr, c'est que ce coup de barre à droite évoque la logique des fortes baisses fiscales pour les plus riches concoctées à l'époque par le tandem Broulis-Maillard. Hier comme aujourd'hui, celles-ci se font aux dépens de la majorité de la population et du service public.

**Les socialistes se sont majoritairement abstenus sur ce vote. En contrepartie des 9,5 millions obtenus par le personnel soumis à la CCT-San?** Si c'est la seule contrepartie obtenue, elle est vraiment très faible par rapport aux



Le Grand Conseil a accepté un amendement de l'UDC proposant de faire baisser les impôts de 7% d'ici à 2027. KEYSTONE

dizaines de millions de pertes fiscales en jeu. Peut-être les socialistes espèrent-ils et elles que le PLR fera campagne de manière plus active contre l'initiative des 12%. Mais c'est un pari très hasardeux et ces concessions à la droite rendent cette dernière de plus en plus gourmande.

**Reste que l'initiative a de fortes chances de passer...**

Pour combattre de manière conséquente l'initiative des patrons, plutôt que d'entrer dans la logique de sous-enchère fiscale de la droite, il faut convaincre la population de la qualité et de la nécessité des prestations du service public. A l'époque, le PS avait soutenu le paquet

vaudois pour la réforme de la fiscalité des entreprises (RIE 3) en arguant qu'au moins, il n'y aurait pas de baisse fiscale sur les personnes physiques. Quelques années plus tard, la droite fait pourtant passer de telles baisses, qui viennent s'ajouter aux pertes fiscales de la RIE 3. On voit donc que ces promesses étaient de la poudre aux yeux.

**Autre objet débattu dans le cadre du «plan pour le pouvoir d'achat» du gouvernement, le relèvement des seuils de l'impôt sur les successions et les donations.**

Jusqu'à maintenant, si vous êtes parent, vous pouvez donner 50 000

francs par année et par enfant sans payer d'impôt sur la donation. Il est prévu de passer ce montant à 300 000 francs. Le montant exempté d'impôt sur la succession passerait, lui, de 250 000 francs à 1 million. Le Conseil d'Etat prétend que ces mesures sont favorables à la classe moyenne, mais ce n'est tout de même pas Monsieur et Madame tout le monde qui est en mesure de donner à son enfant 300 000 francs par an!

**Que l'indexation des employés de la fonction publique et parapublique passe du 1% budgété dans un premier temps à 0,6%, soit l'indice des prix**

**à la consommation (IPC) d'octobre, paraît logique.**

Non, il aurait été juste de maintenir une revalorisation salariale plus élevée que l'IPC au titre de rattrapage. Ces dernières années, les revenus se sont érodés, n'ayant pas été pleinement indexés. De plus, l'augmentation des primes d'assurance-maladie n'est pas prise en compte dans le calcul de l'IPC. Enfin, de nombreuses autres demandes de la fonction publique sont à ce jour sans réponse: un collectif d'enseignants a lancé l'été dernier une pétition pour plus de moyens financiers dans les classes primaires, les employés du CHUV demandent que les heures de nuit soient mieux rémunérées.



**«Il faut convaincre la population de la qualité et de la nécessité des prestations du service public»**

Hadrien Buclin

**Les 9,5 millions accordés au personnel du secteur sanitaire parapublic, c'est tout de même positif?**

C'est un pas dans la bonne direction. Il y a urgence à accélérer les rémunérations salariales dans ce secteur. Dans les cantons voisins, le salaire mensuel équivalent peut être jusqu'à plusieurs centaines de francs supérieur. Nous avons d'ailleurs plaidé, en vain, pour que des moyens supplémentaires soient également débloqués pour l'enseignement obligatoire, l'indexation du forfait versé aux requérants d'asile ou encore pour mettre sur pied une offre d'abonnements à prix réduit aux transports publics. Ces revendications nous semblent beaucoup plus en phase avec les besoins de la population que des baisses d'impôt en faveur des plus aisés. **I**

## UN BUDGET TOUJOURS PLUS ROUGE

Trois divergences sur le budget 2025 du canton de Vaud subsistent au terme des premier et deuxième débats qui se sont conclus hier. La principale concerne les 5% de baisses fiscales initialement proposées par le Conseil d'Etat, passées à 7% suite à un amendement UDC. Il est vraisemblable que les 7% soient acceptés. Autres divergences: votée en premier débat, la suppression de la subvention de 176 000 francs au syndicat Avenir Social a été remise sur le tapis et devra donc être tranchée, tout comme la question de la revalorisation de la rémunération des curateurs privés.

La proposition de budget du gouvernement, la plus «rouge» depuis vingt-cinq ans, tablait initialement sur un déficit de 303 millions, avec une indexation de 1% des salaires des

employés de l'administration vaudoise, ainsi que ceux du CHUV et des entités subventionnées. Elle a toutefois été ramenée à 0,6%, ce qui correspond à l'indice des prix à la consommation (IPC) d'octobre, déterminant pour fixer les indexations. Avec en corollaire une réduction des charges de 31,4 millions.

Parallèlement, les députés ont accepté d'ajouter de nouvelles dépenses, essentiellement pour les salaires du secteur sanitaire parapublic (+9,5 millions). La semaine dernière, ils avaient aussi validé de meilleures indemnités pour les agriculteurs pour les dégâts causés par les corvidés (+350 000 francs) et en cas d'attaque du loup (+150 000 francs).

ABT/ATS



Le projet de construction de nouvelles structures d'éducation spécialisée est dénoncé par des associations qui exigent davantage d'inclusion

# Ecole spécialisée: les crédits de la colère

MARIA PINEIRO

**DIP** ► La volonté du Conseil d'Etat d'investir 42,5 millions de francs pour construire sept écoles de pédagogie spécialisée a déclenché l'ire de plusieurs associations. Elles exigent au contraire que les élèves à besoins spécifiques soient mieux inclus dans les écoles de leurs quartiers.

«Honte au Département de l'instruction publique genevois (DIP), honte au Conseil d'Etat! On est en 2024, la ségrégation doit cesser!» s'est indigné le député socialiste Cyril Mizrahi sur Facebook. Dans son viseur, la description des élèves concernés. Hier, la Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches (Fégaph), dont l'élu est secrétaire général, s'est insurgée de constater que «les enfants en situation de handicap» sont qualifiés d'«imprévisibles, bruyants et démonstratifs» et qu'il faudrait créer à leur attention un «lieu sécurisant», car leurs manifestations sont «faites régulièrement de violences», et cette «instabilité permanente» doit être «canalisée» dans des écoles séparées dépeintes comme des «refuges cruciaux».



Pour les associations, construire de nouvelles structures signifie que l'école ne tendra pas vers davantage d'inclusion. KEYSTONE PHOTO PRÉTEXTE

## Ségrégation

L'élu témoigne avoir été choqué par des «stéréotypes caricaturaux» et la «généralisation» induits par cette description. Il assure avoir reçu de nombreuses réactions outrées.

La Fégaph s'insurge de la «préférence explicitement donnée à des lieux éloignés du centre, au détriment de la qualité de vie et de l'inclusion dans la vie de quartier». Les structures sont prévues à Vernier, Onex et au Grand-Saconnex. Cyril Mizrahi dénonce l'intention «ségréationniste» du projet. Pour Céline Laidevant, secrétaire générale d'insieme, cela «va encore amplifier les problèmes de temps de transport déjà très longs». Car les enfants ne sont pas scolarisés dans les écoles de leur quartier.

## Inclusion en jeu

Le DIP justifie ce crédit par le besoin de remplacer des lieux vétustes et de faire face à l'augmentation des cas. Pour les associations, construire de nouvelles structures signifie que l'école ne tendra

pas vers davantage d'inclusion. Bien au contraire. Ainsi, perdurerait une séparation entre élèves de l'enseignement dit régulier et enfants à besoins particuliers, dont une partie est scolarisée dans des structures spécifiques. «On reproduit l'existant, sans réfléchir. Il s'agit d'une politique du siècle passé», analyse Cyril Mizrahi.

«Tous les enfants doivent pouvoir bénéficier de l'inclusion prioritairement dans leurs écoles de quartier», défend Céline Laidevant. Pour la représentante, la diversité des offres est intéressante. Les structures séparées doivent cependant constituer des exceptions pour les élèves qui ont besoin d'un accompagnement soutenu.

## Spécialisé ou non ?

Les enjeux autour de l'école inclusive sont importants tant à Genève que dans d'autres cantons. En 2023, la gauche genevoise a déposé un projet de loi pour que les élèves des degrés

primaire et secondaire étudient dans les mêmes établissements, soit dans des classes avec co-enseignement soit dans des classes spécialisées à effectif réduit. Étudié en commission, il n'a pas convaincu la majorité à en croire Cyril Mizrahi.

**«Tous les enfants doivent pouvoir bénéficier de l'inclusion prioritairement dans leurs écoles de quartier»** Céline Laidevant

L'élu ne lâche pourtant pas l'affaire, rappelant que la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes han-

dicapées ratifiée par la Suisse garantit un enseignement inclusif. «Pour nous, l'école spécialisée doit constituer l'ultima ratio. Nous voulons que le droit soit appliqué! Nous ne demandons pas la fermeture des anciennes structures, mais de ne pas construire de nouvelles écoles séparées.» La Fégaph annonce d'ores et déjà qu'elle «envisage de contester en justice l'ouverture de nouvelles structures séparatives».

## Le DIP regrette

Interpellé au sujet de la formulation décriée, le DIP dit «comprendre que les associations de parents soient heurtées, et nous le regrettons». Le département se défend de «généraliser des stéréotypes caricaturaux». Il affirme avoir souhaité «rendre compte avec précision de la grande diversité de situations et de troubles des enfants et des jeunes».

La vision que porte la conseillère d'Etat Anne Hiltbold «est celle d'une

école pour toutes et tous. Tous les élèves doivent être accueillis dans l'enseignement régulier dans la mesure du possible». Pour ce faire, il est nécessaire d'y mettre les moyens, insiste le département, citant l'introduction de la co-intervention dans certaines classes de 1P. Un modèle qui devrait se généraliser en 1-2P.

Le DIP précise encore que des classes d'intégration doivent également être proposées dans les écoles de quartier pour les élèves à besoins particuliers. Les enfants dont le trouble est particulièrement sévère devraient pouvoir bénéficier de structures spécifiques «intégrées ou annexées à l'école régulière, mais cela n'est souvent pas le cas». Ce modèle, «à privilégier», dépend, souligne le département, des communes chargées des bâtiments scolaires primaires. Le DIP rappelle que toutes les nouvelles constructions doivent prévoir des classes d'intégration. I

## Initiative pour de nouvelles places de crèche

**Petite enfance** ► A Genève, les Vert'libéraux et Le Centre ont annoncé mardi le lancement d'une initiative visant à inciter la création de nouvelles places de crèche. Actuellement, il manque plus de 3000 places dans le canton. L'initiative sera lancée dans les prochaines semaines, relèvent les deux partis dans un communiqué commun. Pour la faire aboutir, il leur faudra récolter 4153 signatures valables dans un délai de quatre mois.

Le texte comporte plusieurs mesures destinées à favoriser l'ouverture de nouvelles places de crèche. Il prévoit ainsi que chaque commune verse un acompte à la Fondation pour l'accueil préscolaire et que cet acompte ne lui sera retourné que si la collectivité offre des places de crèche en nombre suffisant. L'initiative impose aussi au canton de délier les cordons de sa bourse. Aujourd'hui «anecdotique», la contribution de l'Etat devra couvrir un tiers du coût total des structures. Le financement cantonal passerait par un versement à la Fondation pour l'accueil préscolaire. L'initiative prévoit, en outre, de créer un guichet cantonal pour les parents afin de leur offrir une meilleure information sur le nombre de places disponibles. Elle demande enfin que le coût pour les parents de l'accueil en crèche de leur enfant ne dépasse pas 10% de leur revenu déterminant.

Sur le même sujet, il y a un an, une initiative législative cantonale «Des crèches gratuites pour tous les enfants», de la Liste d'Union populaire (LUP), avait été invalidée. **ATS**

## La gauche de la gauche unie sur le fond

**Municipales 2025** ► La première conférence de presse de la gauche radicale réunie avait des airs de repas de famille sous tension. Dix jours après la soumission en dernière minute d'une liste de commune de la gauche de la gauche, une délégation de candidat-es a présenté hier matin les grandes lignes du programme. Objectif premier pour l'ensemble des composantes (Solidarités, Parti du Travail, DAL et Union populaire): apparaître unies pour la première fois depuis les scissions qui ont divisé les forces de gauche. En mettant en avant quatre priorités programmatiques: le renforcement des services publics, la création de logement, l'accessibilité universelle et l'urgence climatique. Mais difficile de cacher les rancœurs personnelles dans une configuration qui, loin d'avoir soldé les comptes passés, doit avant tout éviter de répéter les échecs

subis aux dernières élections cantonales et fédérales.

C'est donc un peu crispé-es que se sont présenté-es devant la presse huit des 51 prétendant-es au Conseil municipal de la Ville de Genève sur la liste «Ensemble à gauche et union populaire». Responsabilité au premier nommé, Tobia Schnebli (PdT), d'ouvrir la séance en sa qualité de candidat à l'exécutif. «C'est un premier acquis de cette campagne électorale que d'avoir retrouvé, quorum oblige une seule liste pour assumer les responsabilités qui sont les nôtres: porter les revendications de la gauche radicale, anticapitaliste et combative dans les institutions.»

**Fortes d'un bilan** au sein de l'actuel Conseil municipal, les élus de Solidarités Brigitte Studer et Livia Zbinden ont insisté sur la poursuite de politiques

telles que la municipalisation des crèches, et plus largement la revalorisation des métiers féminins mal reconnus. Et de plaider également pour un meilleur soutien aux associations, par le biais notamment de mise à disposition de locaux, nerf de la guerre au centre-ville.

Un corollaire de la crise du logement qui touche durement les habitant-es du centre. «La Gérance immobilière municipale ne possède que 5,5% des logements sur le territoire de la Ville, c'est trop peu», a déploré à son tour Rémy Pagani. L'ancien conseiller administratif, à la tête des constructions et de l'aménagement de la commune entre 2007 et 2020, exige aujourd'hui que «la Municipalité poursuive son engagement pour construire du logement bon marché». Il est désormais candidat sous la bannière de l'Union populaire.

Les candidat-es ont encore plaidé pour une ville plus adaptée aux personnes à mobilité réduite, pour une municipalisation du parascolaire – qui pourrait passer par un départ de la Ville de Genève du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire – et sur davantage d'aides financières pour les transports en commun. Sur le fond, les violons semblent bien accordés. Sur la forme, on marche sur un fil. «C'est un pari», concède Jocelyne Haller, figure de Solidarités et ex-députée. Son nom ne figure pas sur la liste, tout comme ceux de Maria Perez, Aude Martenot ou encore Morten Gisselbaek. A l'article des prétendant-es resté-es en retrait, on connaissait déjà Pablo Cruchon et Pierre Vanek. «Il s'agit désormais de mettre en avant une relève capable de définir d'autres rapports de travail pour le futur», conclut l'ancienne députée. **MAUDE JAQUET**



Dans le cadre de son plan ferroviaire 2025-2050, le Conseil d'Etat souhaite relier le canton du nord au sud par le rail. Des améliorations du réseau existant sont prévues d'ici là

# Un Léman Express bis d'ici à 2050

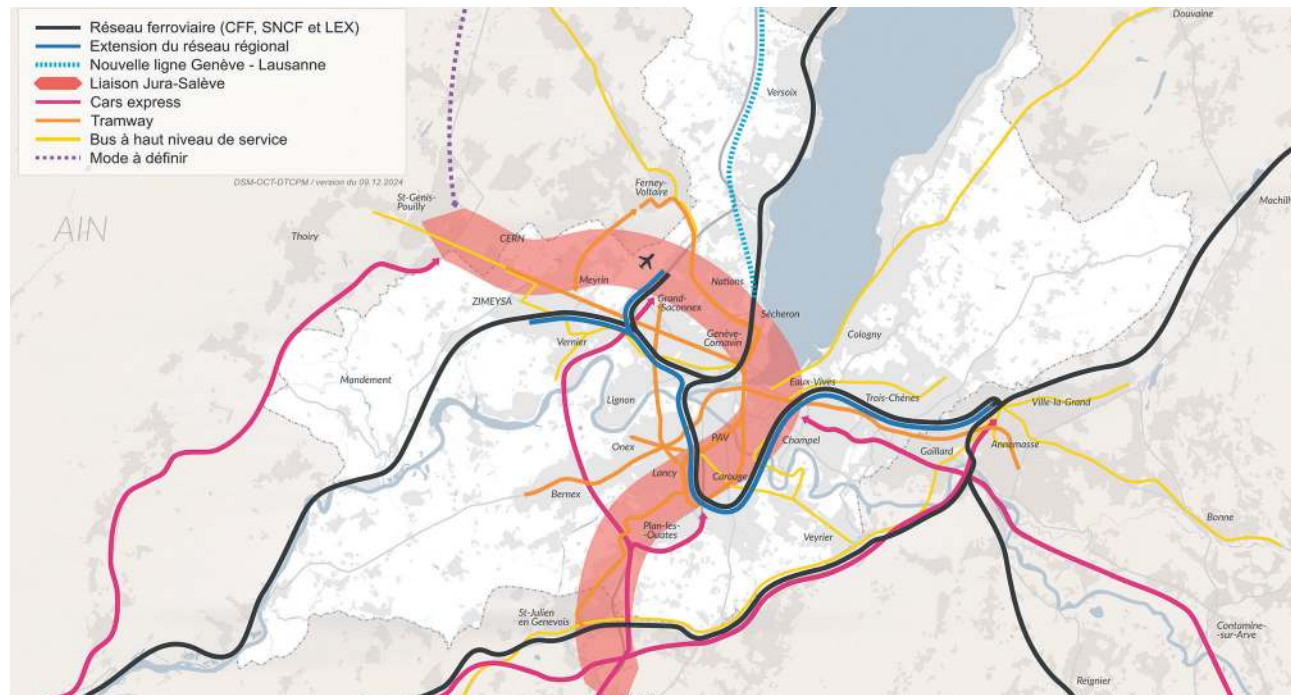
LOUIS VILADENT

**Mobilité** ▶ Un train souterrain qui relierait le pied du Jura au pied du Salève via le centre-ville d'ici à 2050. C'est l'ambition dévoilée hier par le Conseil d'Etat, et plus particulièrement par le magistrat chargé des Mobilités Pierre Maudet. Presque cinq ans jour pour jour après l'inauguration du CEVA, ce nouveau projet s'inscrit lui-aussi dans une logique transfrontalière. «Aujourd'hui à Genève, il existe 1,7 place de travail par habitant, ce qui engendre d'importants flux professionnels quotidiens au-delà de nos frontières», indique Delphine Bachmann, ministre de l'Économie. Et son homologue Antonio Hodgers, à la tête du Territoire, de préciser que les mouvements routiers entre Genève et la France s'élèvent à 600 000 chaque jour. A l'intérieur des frontières cantonales, la croissance démographique importante «doit aller de pair avec une offre adaptée en matière de mobilité», ajoute le conseiller d'Etat vert.

Dans ce contexte, Pierre Maudet a donc souhaité mettre le grand braquet. D'où l'idée d'une liaison souterraine desservant, sur 18 kilomètres, les zones urbaines denses de part et d'autre de la frontière avec un système de train léger. Celui-ci partirait vraisemblablement de Saint-Genis-Pouilly, dans le Pays de Gex, puis desservirait Meyrin-Cité, l'aéroport et les Nations. Le tracé serpenterait ensuite jusqu'aux Eaux-Vives, traversant la rade via un tunnel sous-lacustre, puis ferait escale au PAV, aux Cherpines, à Plan-les-Ouates et enfin à Saint-Julien-en-Genevois. Le tout pour la somme de 4 milliards de francs, à répartir entre la Confédération et le canton, même pour les ouvrages réalisés en France voisine.

## S'émanciper de Berne

Aux yeux de l'Office fédéral des transports, Pierre Maudet assume déjà de passer pour «disruptif», car le tracé présenté dans ce projet ne sera pas relié au réseau CFF. «A l'heure actuelle, la Confédération a pour objectif d'améliorer les voies existantes, mais pas d'en créer de nouvelles.» Avec le mordant qu'on lui connaît, le magistrat ne voit donc pas d'autre solution que de «prendre en main le destin du canton» en matière de mobilité.



La liaison souterraine relierait le pied du Jura au pied du Salève sur 18 kilomètres. CONSEIL D'ÉTAT

Concrètement, l'exécutif n'envisage donc pas de recourir à l'habituel fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), mais au fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), nécessitant une participation cantonale plus

significative. «Le FIF est aujourd'hui confronté à un nombre trop important de projets portés par les cantons, dont l'explosion des coûts entraîne un allongement problématique de la planification», explique le ministre. Pour

prétendre au fonds FORTA, c'est donc surtout l'aspect «agglomération» qu'il tentera de défendre à Berne. Pierre Maudet y croit en tout cas dur comme fer: «Avec ce projet, 70% des emplois du canton disposeraient d'une gare à moins

de 750 mètres.» Et Antonio Hodgers d'ajouter que la nouvelle infrastructure «nous rapprocherait du RER bernois ou zurichois» et permettrait d'acheminer jusqu'à 160 000 passagers-jours par jour.

## Améliorer l'existant

Dans sa «vision stratégique cantonale», l'exécutif s'est aussi donné d'autres priorités. Notamment celle d'une deuxième ligne complète entre Genève et Lausanne d'ici à 2050. C'est d'ailleurs pour l'instant la «demande prioritaire sur le fonds fédéral», précise Pierre Maudet.

Côté France, on peut espérer voir naître d'ici à 2026 une nouvelle liaison entre Annemasse, Vernier et l'aéroport via le tunnel du Furet situé en dessous de Saint-Jean, qui sert actuellement au transport de marchandise. Puis, d'ici à 2032, le réseau Léman Express existant devrait être doté de trains supplémentaires plus longs et à deux niveaux, offrant ainsi 50% de places supplémentaires aux quelque 80 000 voyageurs qui empruntent aujourd'hui chaque jour le réseau aux heures de pointe.

Viendra ensuite l'échéance 2038, année durant laquelle la nouvelle gare souterraine de Cornavin devrait être mise en service. Cela s'accompagnera d'une nouvelle cadence au quart d'heure sur la ligne vers La Plaine, d'une nouvelle offre régionale entre Nyon et l'aéroport, et de la construction d'une nouvelle gare à Châtelaine, sous le viaduc de l'Ecu. Dans une autre temporalité encore inconnue, le ministre des Mobilités ne cache pas ses ambitions de relier Genève au reste du monde: Chambéry, Turin, mais surtout Lyon, qui est aujourd'hui desservie par une ligne trop vétuste et sinueuse.

Commentant par voie de communiqué l'ensemble de cette stratégie, l'association Transports et environnement (ATE) a salué la vision «cohérente» de l'exécutif pour répondre à l'urgence climatique et encourager une mobilité durable. Pour l'association, toutefois, l'infrastructure de ce CEVA numéro deux, aujourd'hui pensée comme une infrastructure ferroviaire légère, devrait pouvoir être réversible en réseau ferroviaire lourd raccordé aux lignes des CFF afin d'éviter les transbordements entre les différents réseaux.

Sur l'ensemble de ces points, les concertations ne font que commencer. I

## COMMENTAIRE

### Tournant ferroviaire

Cinq ans de Léman Express, ça se fête. Et quoi de mieux pour honorer une desserte aujourd'hui largement plébiscitée, que de concevoir sa petite sœur? C'est en substance le projet dévoilé hier par le Conseil d'Etat: un réseau ferroviaire souterrain qui, prévu pour 2050, relierait le Pays de Gex à Saint-Julien en passant par les zones les plus denses du canton.

Face à une Confédération qui peine à prioriser les besoins romands dans le domaine du rail, le financement de cette future transversale pourrait être

pionnier. L'exécutif genevois tourne le dos au fonds fédéral dédié au rail usuellement mis à contribution pour ce type de projets et vise le fonds routier, notamment la part dédiée au trafic d'agglomération.

Le détail est d'importance car, si la voie choisie séduit à Berne, elle pourrait créer un précédent intéressant. D'une part, elle donnerait peut-être des idées à d'autres cantons romands qui se heurtent aujourd'hui à une file d'attente démesurée dans le financement de leur aménagement ferro-

viaire par le fonds dédié. D'autre part, ce nouveau mode de financement pourrait présager un paradigme pertinent, qui voudrait que financer «le rail», ce n'est plus seulement financer des voies, ni même uniquement des gares, mais aussi le maillage plus fin qui tapisse les territoires particuliers comme celui du Grand Genève. Une vision moins étriquée donc, que le canton de Genève semble avoir assimilée, puisqu'en plus de son Léman Express numéro deux, il n'oublie pas de renforcer les liaisons vers Lausanne et l'international. LVT

PUBLICITÉ

LA VILLE DE GENÈVE ENGAGÉ

### LA VILLE DE GENÈVE SOUHAITE POURVOIR LE POSTE SUIVANT:

**RESPONSABLE DES CENTRES FUNÉRAIRES** au Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève (SPF)

Pour plus de détails concernant cet annonce: [www.geneve.ch](http://www.geneve.ch)

### Conditions et procédure d'inscription:

Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: [www.geneve.ch](http://www.geneve.ch). Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi. Les postes sont ouverts à toute personne titulaire d'un permis ou d'une autorisation de travail valable.

## Frein à l'endettement adapté

**Jura/Moutier** ▶ Le Parlement jurassien veut assouplir temporairement le frein à l'endettement en prévision de l'arrivée de la Ville de Moutier le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Il a accepté mercredi par 46 voix contre 7 et 6 abstentions une modification de la Constitution cantonale qui permet de déroger de 2026 à 2031 à ce mécanisme. Le dernier mot reviendra au peuple.

Avec cette décision, le Parlement jurassien a voulu neutraliser les effets financiers liés à l'arrivée de Moutier. Le transfert de la cité prévôtoise entraînera un manque à gagner de 65 millions issus de la péréquation financière et des investissements de 10 millions pour aménager les bâtiments qui vont accueillir des services de l'administration jurassienne.

Pour la première fois depuis son inscription dans la Constitution jurassienne en 2009,

cet instrument limitant les dépenses publiques de l'Etat pour éviter un endettement trop important pourrait donc être modifié. Comme il s'agit d'une modification constitutionnelle, la population devra se prononcer.

Le mécanisme de péréquation fédérale, qui permet d'équilibrer les ressources financières entre les cantons et dont celui du Jura est un important bénéficiaire, ne prendra en compte la population prévôtoise que six ans après le transfert. Les effets de l'arrivée de Moutier seront intégrés complètement à partir de 2031.

Pour le Gouvernement, c'est une situation limitée dans le temps, mais qui est difficilement compatible avec le mécanisme du frein à l'endettement. Ces circonstances jugées extraordinaires s'ajoutent à la situation financière difficile que traverse le canton.

ATS

## VILLE DE GENÈVE

### VILLA DE ZEP, LE RÉFÉRENDUM LANCÉ

Le domaine du dessinateur Philippe Chappuis, dit Zep, ne deviendra sans doute pas un parc public de sitôt. Hier soir, en assemblée générale, le PLR de la Ville de Genève a décidé de lancer un référendum contre l'acquisition de la Campagne-Masset votée par le Conseil municipal. Pour les libéraux-radicaux, «il est essentiel que les habitants puissent se prononcer sur un tel projet d'acquisition». Le crédit pour l'achat se monte à 21,5 millions de francs. Cette décision devrait enterrer le projet de la Ville. Il y a une semaine, Philippe Chappuis avait indiqué devoir se séparer de son bien d'ici la fin de l'année. Les délais inhérents au référendum dépassent largement ces dates. MPO



Une procédure simplifiée pour les produits phytosanitaires autorisés dans certains pays de l'UE fait l'objet d'un projet d'une commission parlementaire

# La crainte d'une invasion de pesticides en Suisse

**National** ► L'autorisation simplifiée des produits phytosanitaires en Suisse fait craindre une invasion de pesticides à gauche. La droite, elle, juge cette mesure nécessaire, selon les résultats de la consultation sur le projet élaboré par une commission du Conseil national.

L'UDC, Le Centre, le PLR et l'association économique Scienceindustries se disent en faveur du projet dont la consultation s'est achevée lundi. La procédure actuelle est à leurs yeux trop longue, compliquée et coûteuse. Un avis partagé par les cantons de Bâle-Campagne et de Schwyz.

**La Suisse devrait reprendre automatiquement l'approbation des substances actives par l'UE comme base**

Le PS, les Verts, l'Alliance-environnement, regroupant les différentes organisations de protection de la nature, et l'association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA) sont contre le projet, qui prévoit une procédure simplifiée pour les produits phytosanitaires autorisés dans certains pays de l'Union européenne (UE), à savoir les pays limitrophes, ainsi que la Belgique et les Pays-Bas.

**«Hotspot des pesticides»**  
Dans de tels cas, la Suisse devrait reprendre automatiquement l'approbation des substances actives par l'UE comme base. Les autorités n'auront plus qu'à évaluer si les dispositions particulières en matière de protection des êtres



Les opposants craignent que la Suisse ne se retrouve avec plus de pesticides que partout ailleurs en Europe. KEYSTONE PHOTO PRÉTEXTE

humains, des animaux et de l'environnement en vigueur en Suisse sont respectées.

Les opposants à cette mesure craignent que la Suisse ne se retrouve avec plus de

pesticides que partout ailleurs en Europe. Le pays risque de devenir le «hotspot des

pesticides en Europe», dit le PS, appuyé par les Verts et l'Alliance-environnement.

## LA JUSTICE DE L'UE SAISIE CONTRE LE GLYPHOSATE

Des ONG européennes ont annoncé hier saisir la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour contester la décision de la Commission européenne de prolonger jusqu'en 2033 l'autorisation du glyphosate. Cet herbicide a été classé comme «cancérogène probable» par l'OMS. Cette action fait suite à une première saisine de la justice européenne par trois associations françaises au début août. Cette fois, c'est le collectif Pesticide Action Network (PAN) Europe qui se tourne vers la cour, avec plusieurs de ses membres comme ClientEarth et Générations Futures.

Ces ONG accusent la Commission européenne d'avoir «manqué à son devoir de protection de la santé publique», en ayant prolongé pour dix ans l'autorisation du glyphosate le 28 novembre 2023. «De nombreuses études scientifiques [...] établissent clairement un lien entre le glyphosate et des effets néfastes graves, tels que le cancer et, potentiellement, des maladies neurologiques chez

les enfants», affirme Angeliki Lysimachou, l'une des responsables de PAN Europe. Ce collectif reproche à la commission de «rejeter des preuves scientifiques et de négliger des recherches révolutionnaires sur le cancer».

Le glyphosate, substance active de plusieurs herbicides très courants, avait été classé en 2015 comme «cancérogène probable» par un centre de recherche de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette conclusion a été confirmée en 2021 par l'institut national français de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

A la suite d'un vote des Etats membres qui n'avait pas permis de dégager de majorité, la Commission européenne avait pris l'initiative en novembre 2023 de renouveler l'autorisation du glyphosate. Elle s'était appuyée sur un rapport de l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), estimant que le niveau de risque ne justifiait pas d'interdiction.

ATS

## Centaines de produits en attente d'autorisation

La VSA déplore elle le fait qu'au lieu de s'attaquer aux problèmes de pollution, le projet ne rajoute un risque pour la santé, les eaux et la biodiversité. Elle s'attend à des coûts supplémentaires pour le remplacement et l'assainissement des captages d'eau potable contaminés.

Au cours des vingt dernières années, les autorités compétentes ont interdit environ deux fois plus de produits phytosanitaires qu'elles n'en ont autorisé de nouveaux, rétorque l'UDC. L'année dernière, plus de 700 produits étaient en attente d'autorisation. Le PLR estime en outre que la Suisse ne doit pas refaire elle-même toute la procédure d'autorisation déjà en vigueur dans l'UE.

ATS

## Le National valide l'interdiction du Hamas

**Parlement** ► Le Hamas sera interdit en Suisse pendant cinq ans. Après le Conseil des Etats, le National a accepté hier, par 168 voix contre 6, un projet du Conseil fédéral élaboré après l'attaque du groupe islamiste du 7 octobre 2023. Une partie des Verts s'est abstenue.

La Suisse ne doit pas rester inactive face à la terreur, elle doit avoir une position claire et ferme, a avancé Jacqueline de Quattro (PLR/VD) pour la commission. Des députés de tous bords ont condamné les «atrocités» du 7 octobre 2023, qui ne doivent pas rester sans conséquence. Toutefois, pour Fabian Molina (PS/ZH), la solution à deux Etats doit rester l'objectif. La Suisse doit garder une certaine marge de manœuvre et pouvoir entrer en contact avec tous les acteurs au conflit. La gauche a donc cherché à limiter la portée de l'interdiction, afin de ne pas entraver le travail d'organisations actives notamment dans la promotion de la paix et l'aide humanitaire. Ces activités ne seront pas punissables, a assuré le ministre de la Justice, Beat Jans, relevant que des exceptions figurent dans le projet. Le ministre a été suivi. Les organisations servant de couverture au Hamas, celles qui en émanent, ainsi que les organisations et groupements qui agissent sur son ordre ou en son nom sont également visés par le projet.

Cette décision vise à assurer la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse, à faciliter les procédures pénales et à lutter contre le financement du terrorisme, a énuméré M<sup>me</sup> de Quattro. Il s'agit de réduire le risque que le Hamas et les organisations apparentées utilisent la Suisse comme zone de repli. Il sera également plus efficace et facile de prendre des mesures de police préventives, comme des interdictions d'entrée ou des expulsions. Dans la lutte contre le financement du terrorisme, les autorités suisses pourront plus facilement échanger avec leurs homologues étrangers des informations sur les flux financiers en cas de soupçons.

Pour que ces organisations soient interdites, le Conseil fédéral devra démontrer une proximité particulière avec le Hamas. Les commissions de politique de sécurité seront consultées. ATS

## Appel à signature.

Sauver la presse pour sauver l'information, un appel au soutien immédiat de la presse régionale.

Prénom	Nom	Organisation	Email

Abonnée  
J'accepte que ma signature  
soit rendue publique



Merci de retourner ce bulletin de signature à: Le Courrier, 18 av. de la Jonction, 1205 Genève



Le Conseil des Etats cherche à lutter contre la récolte frauduleuse de signatures

# Vers la collecte électronique

VIRGINIE GIROUD

**Signatures** ▶ «Voilà cinq ans que je me bats pour que la Suisse réglemente la récolte de signatures lors d'initiatives et de référendums. La machine fédérale commence à bouger!» Le sénateur neuchâtelois Baptiste Hurni (ps) a bon espoir que le business des collectes de paraphes soit davantage contrôlé à l'échelon national. Actuellement, seuls les cantons de Neuchâtel et de Genève interdisent la récolte rémunérée de signatures.



«Aujourd'hui, les élus ont réalisé l'ampleur des tricheries»

Baptiste Hurni

Après les scandales de fraudes présumées en septembre, plusieurs parlementaires fédéraux, issus de bords politiques différents, ont multiplié les interventions à ce sujet. Elles étaient à l'ordre du jour du Conseil des Etats, mercredi sous la Coupole. Le socialiste genevois Carlo Sommaruga réclamait davantage de transparence de la part des acteurs commerciaux chargés de faire signer des initiatives. La libérale-radical fribourgeoise Johanna Gapany appelait, elle, à une réglementation plus stricte.

## Interdiction totale

Quant à Baptiste Hurni, il militait pour une interdiction pure et simple du paiement au paraphe. Contre l'avis du Conseil fédéral, qui proposait leur rejet, ces interventions ont toutes été renvoyées en Commission des institutions politiques pour un traitement approfondi. «C'est une excellente nouvelle, apprécie le conseiller



Le scandale des fausses signatures a également relancé le débat de la numérisation des paraphes. KEYSTONE PHOTO PRÉTEXTE

aux Etats socialiste. La commission aura tout loisir d'effectuer un vrai travail de fond qui, je l'espère, débouchera sur une proposition de loi recadrant les pratiques.» Pour rappel, des entreprises privées sont accusées de fraude. Des feuilles entières auraient notamment été recopiées à partir d'initiatives populaires précédentes.

«Il y a le problème des fausses signatures, mais également des arguments mensongers proférés pour obtenir des paraphes. J'en ai moi-même été témoin, tout comme mon camarade de parti Mathias Reynard», rappelle le socialiste Baptiste Hurni. En 2021, le parlement et le Conseil fédéral avaient considéré qu'il s'agissait d'un problème margi-

nal. «Aujourd'hui, les élus ont réalisé l'ampleur des tricheries, qui menacent directement notre démocratie.»

## Paraphes numériques

Le scandale des fausses signatures a également relancé le débat de la numérisation des paraphes. Le Conseil des Etats a accepté une motion PLR demandant

une introduction rapide de la récolte électronique de signatures. «L'heure n'est plus aux solutions banales, telles que des interdictions ou la création de règles supplémentaires, selon le Glaronnais Benjamin Mühlemann. Le Conseil fédéral est beaucoup trop conservateur sur la question.» Le National devra encore donner son feu vert. ESH Médias

## Garantir un soutien à long terme

**Prévention** ▶ La Main Tendue, Pro mente sana, Santépsy ou la ligne 143 doivent être soutenues à long terme. Le Conseil des Etats a transmis hier par 29 voix contre 2 une motion du National qui charge la Confédération de garantir le financement de ces associations de prévention.

La motion de Christophe Clivaz (Verts/VS), déposée durant la pandémie de Covid-19, souligne l'importance de ces organisations, «compte tenu du fardeau qui pèse sur la santé mentale de la population».

«Personne ne conteste que la détresse psychologique a augmenté en Suisse et que les institutions d'aide sont très demandées. Mais leur financement incombe en premier lieu aux cantons», a avancé la ministre de la Santé Elisabeth Baume-Schneider. Ils sont en première ligne pour assurer la pérennité de ces services. ATS

## TRANSPORT

### EASYJET ÉTEND SON OFFRE

La compagnie aérienne britannique Easyjet a annoncé hier l'ouverture d'une nouvelle ligne reliant Zurich à la capitale italienne. Les premiers vols décolleront fin mars 2025. Le transporteur aérien comptera 14 destinations au départ de Zurich. ATS

## RIVIERA

### COUP DE POUCE À L'HÔPITAL

Les soucis financiers de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) ont occupé le Grand conseil valaisan hier. A l'instar des départements de la santé des cantons de Vaud et du Valais, le Parlement a accepté de prolonger de deux ans le délai pour atteindre l'équilibre financier. ATS

## CONSEIL FÉDÉRAL

### KKS ÉLUE PRÉSIDENTE DE LA CONFÉDÉRATION

Karin Keller-Sutter présidera la Confédération helvétique en 2025. L'Assemblée fédérale l'a élue hier par 168 voix sur 203 bulletins valables. La libérale-radical saint-galloise de presque 61 ans succède à la centriste valaisanne Viola Amherd. ATS

## Direction soumise à un vote

**RTS** ▶ Le personnel de la Radio télévision suisse soumet sa direction à un vote de confiance.

Ce vote de confiance – information révélée hier par la Tribune de Genève, puis confirmée par le Syndicat suisse des médias (SSM) – est justifié par plusieurs éléments. Une prise de position votée lors d'une assemblée du personnel de l'entreprise, le 2 décembre, dont Keystone-ATS a pu se procurer une copie, constate «une incapacité persistante de la direction à impliquer le personnel dans les décisions importantes pour l'avenir de la RTS».

Ce document critique aussi «une politique du personnel inéquitable menée par la direction, qui préserve systématiquement

l'encadrement». Il est également noté que «la nécessaire transformation digitale est conduite sans vision cohérente ni prise en compte des réalités du terrain».

La RTS a annoncé en septembre devoir économiser 10 millions de francs en 2025 en raison de la hausse des prix et de la baisse continue des recettes publicitaires. Au total, 46 postes équivalents temps plein vont disparaître, entraînant 19 licenciements.

Interrogé par la Tribune de Genève, le service de communication de la RTS a précisé que la réduction du financement de l'entreprise ces prochaines années «nous amènera à procéder à d'autres plans d'économies, ce que nous déplorons. Nous comprenons que cela inquiète le personnel.» ATS

## Une réduction moins drastique

**Aide au développement** ▶ Le Conseil national a validé hier une baisse de 170 millions de francs dans le budget de la coopération internationale, au lieu de 250 millions.

Les Chambres restent divisées sur la coopération internationale dans le budget 2025. A la place de sa coupe initiale de 250 millions, le National a validé hier une baisse de 170 millions. Le Conseil des Etats veut couper 30 millions.

La coupe se répartit entre la coopération bilatérale (-135 millions), la coopération économique (-25 millions) et les contributions à

des organisations internationales (-10 millions).

La gauche et les Verts libéraux auraient voulu se rallier aux sénateurs. Le concept de compensation de la hausse des dépenses de l'armée du Conseil des Etats permet d'avoir le meilleur pour tout le monde, c'est un compromis équilibré, a fait valoir Corina Greddig (PVL/ZH), en vain. Le National a aussi insisté qu'aucune contribution ne doit être octroyée à l'organisation onusienne d'aide aux réfugiés de Palestine au Proche-Orient, l'UNRWA.

Les sénateurs voulaient, eux, que les commissions de politique exté-

rieure soient consultées pour toute éventuelle contribution. Arguant qu'aucune autre organisation n'était en mesure de fournir une aide similaire, Gerhard Andrey (Verts/FR) a enjoint ses collègues à rejoindre la chambre des cantons, en vain.

Les députés se sont en revanche ralliés aux sénateurs dans le domaine de l'asile. Ces derniers proposent de couper davantage dans les indemnités versées aux cantons pour l'aide sociale pour les requérants et réfugiés (-100 millions).

Le dossier retourne au Conseil des Etats, qui se penchera une seconde fois sur le budget ce jeudi.

ATS



## La Chine se déploie autour de Taïwan

**Armée ► Des dizaines d'avions et de navires ont été détectés à proximité de l'île.**

La Chine a renforcé mercredi son déploiement militaire autour de Taïwan au deuxième jour d'une démonstration de force. Elle considère Taïwan comme une province qu'elle n'a pas encore réussi à unifier avec le reste de son territoire depuis la fin de la guerre civile chinoise en 1949. Elle n'exclut pas le recours à la force pour y parvenir.

Taïwan a déclaré avoir détecté 53 avions militaires chinois et 19 navires autour de l'île au cours des dernières 24 heures, dans le cadre du plus grand déploiement maritime effectué par Pékin depuis plusieurs années. Il s'agit du nombre le plus élevé d'aéronefs détectés en une seule journée depuis le record de 153, enregistré le 15 octobre, réponse de Pékin au discours prononcé par le président Lai Ching-te à l'occasion de la fête nationale taïwanaise quelques

jours auparavant. Ce jour-là, 14 navires chinois avaient également été détectés.

Mardi, Taïwan avait déjà signalé un déploiement massif de la Chine près de ses eaux. 47 avions avaient été détectés dans l'espace aérien de Taïwan, ainsi que 12 navires de guerre chinois à proximité de l'île. Au total, Pékin a déployé près de 90 bateaux sur une zone plus large, dans les eaux de la mer de Chine orientale, méridionale, ainsi que dans le détroit

de Taïwan qui sépare l'île du continent, dans ce qui a été décrit par Taïpei comme le plus grand exercice maritime de Pékin depuis plusieurs années.

Ces navires ont simulé l'attaque de navires étrangers et la perturbation de routes maritimes dans les eaux autour de Taïwan pour «tracer une ligne rouge» avant l'entrée en fonction de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis d'Amérique, a indiqué un responsable taïwanais. **ATS/AFP**

## Chef du FPÖ privé d'immunité

**Autriche ►** Le Parlement autrichien a approuvé mercredi la levée de l'immunité du chef du parti d'extrême droite FPÖ Herbert Kickl. Cela à la demande du parquet, qui souhaite l'interroger sur un présumé faux témoignage. Les conservateurs, les sociaux-démocrates, les libéraux du parti Neos et les Verts «ont apporté leur voix», a indiqué l'Assemblée nationale dans un communiqué.

Seul le Parti de la liberté (FPÖ) de M. Kickl a voté contre cette requête, dénonçant une manœuvre de «persécution»

visant à affaiblir la formation arrivée en tête des législatives fin septembre.

Les procureurs anti-corruption avaient émis cette requête mi-novembre afin de pouvoir enquêter sur l'élu, soupçonné d'avoir fourni un faux témoignage en avril devant une commission parlementaire.

Herbert Kickl est visé depuis le printemps par des accusations de détournement d'argent public pour payer des publicités en échange d'une couverture médiatique favorable. **ATS/AFP**

### RUSSIE

#### PROMESSE DE RIPOSTE

La Russie a promis mercredi «une réponse» à une nouvelle attaque ukrainienne menée dans la matinée, selon Moscou, avec des missiles américains ATACMS contre un aéroport militaire dans le sud du pays. Une ligne rouge pour Moscou. **ATS**

### CYBERATTAQUES

#### OPÉRATION INTERNATIONALE

L'Allemagne a annoncé mercredi avoir participé avec 15 autres pays à une opération de police pour désactiver des plateformes en ligne. Vingt-sept de ces dernières, dont quatre hébergées en Allemagne, ont été mises hors ligne. **ATS**

### GÉNOCIDE

#### COMPLICITÉ RÉFUTÉE

La cour d'appel de Paris a rejeté mercredi les accusations de «complicité de génocide» visant l'armée française et son éventuelle inaction lors des massacres de Biseseo durant le génocide au Rwanda en 1994. **ATS**

### PALESTINE

#### L'ONU DEMANDE 4 MILLIARDS

L'ONU a demandé mercredi plus de 4 milliards de dollars pour apporter une aide humanitaire à trois millions de personnes dans les territoires palestiniens occupés l'an prochain. L'ONU souligne l'augmentation des besoins, notamment en Cisjordanie. **ATS**

### FBI

#### LE DIRECTEUR VERS LA SORTIE

Christopher Wray, le directeur du FBI, la police fédérale américaine, que Donald Trump veut remplacer par un de ses proches, a annoncé mercredi qu'il démissionnerait en janvier avant l'investiture du nouveau président. **ATS**

### SOMALIE

#### ACCORD AVEC L'ÉTHIOPIE

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a annoncé mercredi que la Somalie et l'Éthiopie avaient trouvé un accord pour mettre fin à des tensions entre les deux voisins de la Corne de l'Afrique, à la suite de longues négociations à Ankara. **ATS**

Le président songe à mettre des opposants à Trump à l'abri de ses représailles en leur offrant sa protection

# Biden veut des grâces préventives

FRÉDÉRIC AUTRAN

**Etats-Unis ►** L'imminence du retour de Donald Trump à la Maison-Blanche plonge les Etats-Unis dans une atmosphère de polarisation extrême et force l'administration Biden à envisager des mesures sans précédent, comme le recours au droit de grâce préventif. Le milliardaire républicain, désormais assuré de reprendre les rênes du pouvoir, a multiplié les menaces explicites à l'encontre de ses opposants, démocrates comme républicains, en promettant de transformer l'appareil d'Etat en un outil de représailles.

Ces promesses inquiétantes ont pris une tournure encore plus grave la semaine dernière avec la décision de Donald Trump de nommer Kash Patel, figure de proue de la mouvance complotiste d'extrême droite QAnon, comme futur directeur du FBI, la police fédérale américaine.

#### «Etat profond»

Fidèle parmi les fidèles, Patel, 44 ans, qui a occupé plusieurs postes influents lors du premier mandat de Trump, notamment au Pentagone, a bâti sa réputation en dénonçant un supposé «état profond» opérant contre l'ex-président, n'hésitant pas à promettre enquêtes et sanctions contre ceux qu'il considère comme des «ennemis» de la nation.

En annexe de son livre *Government Gangsters*, publié en 2023, il énumérait 60 noms de personnalités supposément affiliées à ce *deep state*. Parmi elles, Joe Biden, Kamala Harris et Hillary Clinton, mais aussi quatre anciens ministres de la Justice, deux ex-secrétaires à la Défense, les quatre derniers directeurs du FBI ainsi que plusieurs généraux.

Perçue comme un signe avant-coureur d'une possible purge politique inédite dans



Avant que Donald Trump ne reprenne les rênes de la Maison-Blanche, Joe Biden se prépare à accorder à titre préventif la clémence présidentielle. **KEYSTONE**

l'histoire américaine récente, la nomination de Patel a intensifié les discussions au sein de l'administration Biden sur la possibilité d'accorder des grâces préventives à des personnalités ciblées par Donald Trump et son entourage. D'abord révélées par le site Politico, ces conversations ont été confirmées jeudi par le *New York Times*.

«L'idée serait d'accorder à titre préventif la clémence présidentielle à une liste d'anciens et d'actuels hauts responsables officiels pour tout crime éventuel sur une période de plusieurs années, afin de court-circuiter

la campagne de représailles promise par le prochain président», résume le quotidien new-yorkais.

#### Pouvoir très vaste

Inscrit dans l'article 2 de la Constitution, le pouvoir de grâce du président des Etats-Unis est vaste. Ce dernier peut en effet accorder des pardons pour tout crime fédéral, y compris de manière préventive. Dans l'histoire moderne du pays, ce pouvoir a été utilisé dans des circonstances variées, de la grâce de Richard Nixon par son successeur Gerald Ford

à celle, controversée, du financier et donateur Marc Rich par Bill Clinton, au dernier jour de son mandat.

Après avoir assuré à de nombreuses reprises qu'il ne le ferait pas, Joe Biden a annoncé de son côté dimanche 1<sup>er</sup> décembre avoir gracié son fils Hunter, qui attendait de connaître sa peine dans des affaires de détention illégale d'arme à feu et de fraude fiscale. L'étendue sans précédent de cette grâce, qui couvre tout crime potentiel commis sur une période de près de onze ans, montre à quel point la Maison-Blanche redoute l'ampleur

des représailles que pourrait exercer Donald Trump une fois de retour au pouvoir.

D'après un décompte effectué fin octobre par la radio publique NPR, l'ancien et futur président a proféré plus d'une centaine de menaces d'enquêtes, de poursuites judiciaires, d'emprisonnement ou d'autres sanctions à l'encontre de ceux qu'il considère comme des opposants. Ces menaces visent non seulement des démocrates, mais aussi des membres de son propre parti, des responsables militaires et d'anciens collaborateurs devenus critiques à son égard.

Parmi les cibles figure notamment l'ancienne élue républicaine Liz Cheney. Devenue l'une des voix les plus critiques du trumpisme, elle a joué un rôle clé dans la commission d'enquête de la Chambre des représentants sur l'attaque du Capitole, le 6 janvier 2021, et a activement fait campagne aux côtés de Kamala Harris. Le futur sénateur de Californie Adam Schiff, en charge de l'accusation lors de la procédure de destitution de Trump, figure également parmi les cibles favorites du président à venir, qui l'a qualifié au cours de la campagne d'«ennemi de l'intérieur».

## Parmi les cibles figure notamment l'ancienne élue républicaine Liz Cheney

A ces figures politiques s'ajoutent des personnalités publiques comme l'infectiologue retraité Anthony Fauci, qui a dirigé la lutte contre la pandémie de Covid-19 et est devenu à ce titre un bouc émissaire de l'extrême droite complotiste et antivax. Ou encore Cassidy Hutchinson, Alyssa Farah Griffin, Stephanie Grisham ou Olivia Troye, d'anciennes collaboratrices de l'administration Trump ayant toutes dénoncé publiquement ses excès. Mais en offrant une protection juridique à certains des opposants les plus farouches de Donald Trump, qui n'ont pour l'heure fait l'objet d'aucune inculpation, Biden risque de renforcer la perception, entretenue par Trump, d'un système où une «élite corrompue» cherche à se protéger en contournant les règles à son avantage.

© LIBÉRATION



malettre@lecourrier.ch

## NOËL AVANT L'HEURE

Société ▶ Léon Meynet rappelle l'histoire de la fête de Noël.

C'est ce qui nous arrive chaque année et toujours un peu plus tôt. Souvent avant la venue de la première neige. Mais les sapins empoutrés et illuminés chez les fleuristes et dans certains commerces font déjà illusion. Tous les étalages des grandes surfaces suivent en redoublant de zèle en friandises et en mets. C'est le grand retour de la dinde, du chapon, du cardon et du foie gras dans les rayons spécialisés. La légende du Père Noël, elle, a toujours les reins aussi solides. Il est là, omniprésent. Il a même fondé de très sérieuses écoles d'apprentissage.

Plus que jamais cette fête née du commerce est un grand marché avec, accessoirement, des résonances chrétiennes autour de la venue au monde de l'enfant Jésus. Une saga construite pour effacer les saturnales (17 au 24 décembre) des tables du paganisme romain. Si dans un passé lointain, cette légende est née de l'ambition des apôtres et de leurs successeurs influents soucieux de bâtir la puissante église catholique romaine, elle est, dans les faits, l'héritière directe de l'Empire romain. Son siège n'est-il pas, dans la ville éternelle, à 7 km de l'amphithéâtre du Colisée, vestige d'Hadrien, héritier du Dieu chrétien sur lequel avait misé Constantin. D'ailleurs l'hypothèse de la date de la naissance divine ne remonte pas à l'an 0 mais seulement au 6<sup>e</sup> siècle à l'instigation du moine Denis Le Petit. Une distorsion des faits et du temps qui n'a rien à voir avec l'angélisme d'une nativité plurimillénaire, socle d'une église sur laquelle la puissance de la mort n'a pas prise (Matthieu).

Du sacré au laïque, au fil de la vicissitude des siècles, il y en a fallu douze pour que naisse le sapin en Alsace et deux de plus pour qu'apparaisse les garnitures naturelles. La première boule, elle, remonte à 1847 sortie d'une soufflerie de verre dans le Thuringe. La production en série commença 20 ans plus tard pour atteindre l'apothéose qu'on lui connaît depuis la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle. C'est avec l'avènement des grands magasins en 1910 que tout bascula. Dessiné en 1885, le Père Noël, lui, débarqua en chair et en os en 1933 en Amérique sous la houlette avisée d'une certaine boisson gazéifiée célèbre. Il finit par être exporté en Europe après la Seconde guerre mondiale. Une histoire et un parcours riche en enseignement pour nous éclairer sur ce qui était déjà une mondialisation avant l'heure.

LÉON MEYNET,  
Chêne-Bougeries (GE)

## UNE QUESTION DE CHOIX POLITIQUES

Espaces verts ▶ Laurence Corpataux défend l'aménagement d'un parc public dans un quartier très dense.

Les partis de droite et les Verts libéraux proclament à tort et à travers qu'ils travaillent pour le bien-être de la population et de l'environnement.

A mon grand étonnement, aucun de ces partis n'a réagi à la suite de l'annonce par le Conseil d'Etat du projet de construction, pour un coût de 47 millions, d'un nouveau parking de sept étages, pour 670 voitures, sur le site du P47 vers l'aéroport. La construction d'un parking dans une région où la grande majorité des habitant-es se

plaignent des méfaits de la pollution sonore et de l'air liés à l'aéroport est-elle favorable à leur santé?

Actuellement ces mêmes partis s'agitent fortement contre l'achat d'une parcelle de 3,4 hectares, la Campagne Masset (la maison de Zep), sous prétexte de dépenses excessives car son prix d'achat est de 21,5 millions. Cette parcelle se situe dans un quartier populaire qui est en pleine densification.

Pour la droite et les Verts libéraux, les personnes qui y vivent doivent-elles se contenter d'une mauvaise qualité de l'air et du bruit lié au pont Butin sans avoir accès à un lieu de verdure et de respiration à proximité? La construction d'un parking est-elle meilleure pour la santé que celle d'un parc public?

47 millions pour 670 places de parking, soit 70 000 francs la place; un parc de 34 000 m<sup>2</sup>, soit environ cinq terrains de football pour des milliers de personnes: est-ce réellement une question de coût, ou de choix politiques?

LAURENCE CORPATAUX,  
habitante du quartier, présidente des Vert-es  
Ville de Genève

## UN PROJET POUR TOUS

Aménagement ▶ Johanne Pigelet voit une belle opportunité dans la création d'un espace vert à la Campagne-Masset en Ville de Genève.

Le remplacement de l'actuel Parc Masset par un parc public serait un geste visionnaire au service du bien-être collectif. La densité urbaine croissante du quartier Concorde/Charmilles rend essentiel pour la santé physique et mentale des citoyen·nes l'accès à des espaces verts. En transformant ce lieu en parc public, vous offririez à la communauté un es-

pace de détente, de loisirs et de convivialité, accessible à toutes les générations.

Un parc public favoriserait également la biodiversité locale, en accueillant une flore et une faune diversifiées, contribuant ainsi à la lutte contre les îlots de chaleur et à l'amélioration de la qualité de l'air. Par ailleurs, cette initiative dynamiserait le quartier, attirant des familles et des visiteurs, tout en stimulant l'économie locale grâce aux activités autour du parc.

Investir dans ce projet est une décision durable, écologique et sociale, en accord avec les attentes des citoyen·nes pour une ville plus verte et humaine. Saisissons cette opportunité pour faire de ce lieu un espace emblématique de bien-être et de solidarité.

JOHANNE PIGELET,  
Genève

## PRENDRE SOIN DE SOI

Santé ▶ Pierre Roehrich estime que les coûts médicaux pourraient se réduire si les personnes vivaient plus sainement.

Nous avons un nouveau serment d'Hypocrites: on va maintenant maîtriser les coûts (coups?) de la santé, voire même les réduire! Nous oublions que dans notre société de consommation la santé est devenue un business comme les autres.

Loin de moi l'idée de médire des possibilités extraordinaires de la médecine actuelle, de la qualité de notre système de soins et de l'engagement des soignants. Mais il me semble impossible d'éviter que nous soyons prisonniers d'un développement sans limite, à moins de revoir notre vision du maintien de notre bonne santé.

Restons simples.

Nous pensons pouvoir vivre librement, consommer tout ce qui nous fait envie et qu'on nous propose avec moult publicité. Si nous nous sentons mal, nous consultons, et la plupart du temps nous rentrons avec une ordonnance de prise de médicaments. Plus nous en consommons, plus les pharmas et leurs actionnaires se frottent les mains. Si nous remarquons des effets secondaires désagréables, pas de problème, on essaye d'autres médicaments.

De leur côté, les assurances nous garantissent, à coûts élevés, que nous pourrions faire face aux dépenses de santé. Elles jouent en fin de compte sur notre peur de la mort, contre laquelle il n'y a en réalité aucune assurance!

Et si nous adoptions un autre point de vue? Je suis le premier responsable de ma santé. Je dois apprendre à choisir ce qui est bon pour moi: une bonne hygiène de vie, une alimentation saine... Je suis ce que je mange! Les soignants sont là pour m'aider, mais c'est moi qui guéris (ou non). La maladie n'est pas quelque chose qui me tombe dessus. Je lui ai préparé le terrain, d'une manière ou d'une autre, en ne prenant pas soin de moi.

On arrive souvent à cette vision quand on est passé par des «ennuis de santé» assez graves. C'est une prise de conscience tardive, hélas, qui ne débouche pas forcément sur un rétablissement complet.

En conclusion, je dirais que nous avons un gros travail d'évolution à faire, qu'il faudrait commencer le plus tôt possible, avec les enfants déjà. La santé relève aussi de notre responsabilité d'être vivants. Ensuite, il me paraît certain que les frais médicaux, et donc les primes d'assurances, pourraient baisser.

PIERRE ROEHRICH, retraité,  
Plan-les-Ouates (GE)

## TÉLÉVISION

## RTS 1



11.15 Top Models ✂  
11.45 Plus belle la vie, encore plus belle ✂  
12.10 Demain nous appartenir ✂  
12.45 Le 12h45 ✂  
13.15 120 secondes ✂  
13.20 Un ange gardien pour Noël ✂  
Film TV. Drame.  
14.55 La merveilleuse boutique de Noël ✂  
Film TV. Comédie dramatique.  
16.40 Modern Family ✂  
17.05 Les enquêtes de Murdoch ✂  
17.55 Ici tout commence ✂  
18.25 C'est ma question ! ✂  
18.50 Météo régionale ✂  
19.00 Couleurs locales ✂  
19.30 19h30 ✂  
20.10 Temps présent ✂

## RTS 2



7.00 La Matinale ✂  
8.00 RTS info ✂  
9.05 Forum ✂  
10.05 RTS info ✂  
10.45 36,9° ✂  
11.30 RTS info ✂  
12.05 Couleurs locales ✂  
12.25 Passe-moi les jumelles ✂  
13.15 Le 12h45 ✂  
13.40 RTS info ✂  
14.05 36,9° ✂  
14.55 RTS info ✂  
15.15 Infrarouge ✂  
16.20 RTS info ✂  
17.25 Suisse en scène ✂  
18.00 Forum ✂  
Magazine.  
18.40 Legia Varsovie / FC Lugano ✂  
Football. Ligue Conférence. Phase de ligue, 5<sup>e</sup> journée. En direct de Varsovie.

## TF1



9.35 Téléshopping ✂  
10.30 Amour, gloire et beauté ✂  
11.00 Les feux de l'amour ✂  
11.50 Les 12 coups de midi ✂  
12.50 Au cœur des Restos du Cœur ✂  
13.00 Le 13h ✂  
13.50 Plus belle la vie, encore plus belle ✂  
14.20 Coup de foudre à l'auberge de Noël ✂  
Film TV. Comédie sentimentale.  
15.50 Un prince en cadeau ✂  
Film TV. Drame.  
17.30 Star Academy, la quotidienne ✂  
18.30 Ici tout commence ✂  
19.10 Demain nous appartenir ✂  
20.00 Le 20h ✂  
21.00 C'est Canteloup ✂

## FRANCE 2 france.2

5.05 Tout le monde veut prendre sa place ✂  
6.00 Le 6h00 info ✂  
6.30 Télématin ✂  
9.35 La maison des maternelles ✂  
Magazine.  
10.00 La maison des maternelles, à votre service ! ✂  
Magazine.  
10.45 Chacun son tour ✂  
11.55 Tout le monde veut prendre sa place ✂  
13.00 13 heures ✂  
13.55 Ça commence aujourd'hui ✂  
16.15 Affaire conclue ✂  
18.00 Tout le monde a son mot à dire ✂  
18.40 N'oubliez pas les paroles ! Jeu.  
20.00 20 heures ✂

## FRANCE 3 france.3

6.00 Okoo ✂  
Jeunesse.  
8.30 Envie dehors ! ✂  
Magazine.  
00 Ici matin ✂  
9.05 Dans votre région ✂  
10.35 Le goût des rencontres en Nouvelle-Aquitaine ✂  
11.15 Outremer.le mag ✂  
11.50 Outremer.l'info ✂  
12.15 Ici 12/13 ✂  
12.55 Météo à la carte ✂  
13.55 Météo à la carte, la suite ✂  
14.40 La stagiaire ✂  
16.45 Duels en familles ✂  
17.20 Slam ✂  
18.05 Questions pour un champion ✂  
19.00 Ici 19/20 ✂  
19.50 Tout le sport ✂  
20.00 Le mag Ligue 1 ✂  
20.20 Un si grand soleil ✂

## ARTE



5.05 Arte Regards ✂  
5.45 Le dessous des images ✂  
5.55 Les secrets des momies égyptiennes ✂  
6.55 Pérou, une laine qui vaut de l'or ✂  
7.50 Invitation au voyage ✂  
9.25 Okavango, le fleuve-vie ✂  
11.35 Les sanctuaires d'épices ✂  
12.30 Marchés du monde ✂  
13.35 Maigret tend un piège ✂  
Film. Policier.  
15.45 Les animaux sauvages d'Europe ✂  
16.35 Le langage des animaux ✂  
17.20 Invitation au voyage ✂  
18.55 Arte Regards ✂  
19.25 Le dessous des images ✂  
Magazine.  
19.45 Arte journal ✂  
20.05 28 minutes ✂  
Magazine.

## M6



5.30 Incroyables transformations ✂  
Divertissement.  
8.35 M6 boutique Magazine.  
9.45 Ça peut vous arriver Magazine.  
11.30 Ça peut vous arriver chez vous Magazine.  
12.45 Le 12.45 ✂  
13.40 Un jour, un doc Magazine.  
18.35 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac ✂  
Divertissement.  
19.45 Le 19.45 ✂  
20.35 Scènes de ménages Série. Pour cette saison événement, les couples vont connaître des chamboulements inédits.



21.05 FILM  
**ASTÉRIX ET OBÉLIX - MISSION CLÉOPÂTRE**  
Film. Comédie. Fra. 2001. Réal. : Alain Chabat. 1h47. Avec G. Depardieu. Cléopâtre confiée à l'architecte Numéro-bis l'édification d'un palais.



19.35 HOCKEY SUR GLACE  
**SUÈDE/SUISSE**  
Euro Hockey Tour. En direct de Fribourg (Suisse). Ce tournoi réunit chaque année les équipes nationales de Finlande, République tchèque, Suède et Suisse.



21.10 SÉRIE  
**ALICE NEVERS**  
Série. Policière. Fra. 2022. Saison 19. Avec Marine Deltorme, Jean-Michel Tinivelli. Cavalcades (1 et 2/2). La mort d'un jeune jockey plonge Alice dans un monde violent.



21.05 MAGAZINE  
**ENVOYÉ SPÉCIAL**  
Magazine. Présentation : Élise Lucet. 1h50. Inédit. À l'heure où nous imprimions, la chaîne n'était pas en mesure de nous fournir les sujets au programme.



21.05 FILM TV  
**MEURTRES EN COTENTIN**  
Film TV. Thriller. Fra. 2019. Réal. : J. Minui. 1h41. Avec Chloé Lambert, Léa François, Lannick Gautry. La mort d'un agent immobilier donne lieu à une enquête.



20.55 SÉRIE  
**LES PAPIERS DE L'ANGLAIS**  
Série. Drame. Port. 2024. Saison 1. Avec Sandra Gomes, Carlos Agualusa. 2 épisodes. Inédits. Ruy Duarte de Carvalho apprend que son père a laissé des documents.



21.10 DIVERTISSEMENT  
**LE MEILLEUR PÂTISSIER**  
Divertissement. Prés. : Laëtitia Milot. 2h10. Adopte un cake. Inédit. Une 10<sup>e</sup> semaine de concours dans laquelle les gâteaux s'annoncent encore plus gourmands.

22.55 Ramdam ✂  
Mag. Présentation : Joëlle Rebetez. 0h35. Best of. Inédit. Dans cette émission spéciale «Best of 2024», on vous racontera ce que personne ne sait encore !  
23.30 Hécube, pas Hécube ✂  
Théâtre. Avec Eric Génovèse, Denis Podalydès, Elsa Lepoivre, Loïc Corbery.  
1.40 Couleurs locales ✂

22.14 PMU ✂  
22.17 Zap RTS sport ✂  
22.18 Tirage EuroDreams ✂  
22.25 Your Honor ✂  
Série. Drame. EU. 2020. Saison 1. Avec Bryan Cranston. 2 épisodes.  
À la merci de Jimmy Baxter, Michael est en bien mauvaise posture.  
0.20 Le 19h30 signé ✂  
0.50 Couleurs locales ✂

23.20 Alice Nevers ✂  
Série. Policière. Fra. 2019. Saison 17. Avec Marine Deltorme, Jean-Michel Tinivelli, Gary Mihaileanu. 4 épisodes.  
Carole Desmoulin est morte électrocutée dans sa piscine. Mais qui a bien pu la pousser à l'eau avant de débrancher la prise de la guirlande électrique qu'elle tenait à la main ?

22.55 Complément d'enquête ✂  
Magazine. Présentation : Tristan Waleckx. 0h55. Inédit. Le magazine d'investigation hebdomadaire propose, chaque jeudi, quatre-vingt-dix minutes d'enquêtes autour d'un thème d'actualité, alternant reportages et invités en plateau.  
0.05 Nous, les Européens ✂  
Magazine.

22.50 La France en vrai ✂  
Magazine. 1h45.  
Une collection documentaire portée par le réseau régional de France 3, diffusée dans chacune des 13 régions de France. Des documentaires en régions par des auteurs et producteurs qui travaillent partout dans l'Hexagone.  
0.35 Une journée avec Balavoine ✂

23.15 Camilla - Maîtresse, épouse, reine consort ✂  
Documentaire. Société. All. 2024. Réalisation : Julia Melchior. 0h45. Inédit. Elle a été successivement maîtresse cachée, puis épouse discrète avant de monter sur le trône en compagnie de Charles III.  
0.00 Le roi Charles III ✂  
Documentaire.

23.30 Le meilleur pâtissier : le choc des équipes ✂  
Jeu. Prés. : Noémie Honiat, Mohamed. 1h05. Inédit. Après avoir aidé les candidats éliminés dans leurs duels dont l'objectif était de réintégrer le concours, Noémie et Mohamed vont s'affronter en équipes !  
0.35 Le meilleur pâtissier célébrités ✂



«La mort n'est pas une absence, c'est une présence invisible»  
Victor Hugo

Béatrice et Nasser Bakhti, leurs enfants Karim et Yacine  
Dominique et Firdevs Peterschmitt, leurs enfants Leo et Milan  
Sa sœur Roselyne et son mari Jean-Claude  
Et toute sa famille

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

## Jean-Claude PETERSCHMITT

leur bien-aimé Dédé enlevé à leur tendre affection le 8 décembre  
2024 dans sa 92<sup>e</sup> année.

La cérémonie d'adieux aura lieu le 21 décembre à 14h à la Ferme  
du Lignon, 51b route du Bois des frères, 1219, Le Lignon  
Nous remercions D<sup>re</sup> Camenzind, D<sup>r</sup> Pavlovic, Geno ainsi que  
l'équipe des Grangettes pour leur soins dévoués.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à UNRWA:  
donate.unrwa.org/winter/~my-donation  
GreenPeace: IBAN CH0709000000800062228

## CONVOIS FUNÈBRES

### Jeudi 12 décembre

JURA, BIENNE, JURA BERNOIS

**Yvonne Zuber**, décédée à 94 ans,  
Corgémont, Orvin, Péry, le dernier  
adieu a eu lieu dans l'intimité de la  
famille.

VAUD

**Denise Bataillard**, cérémonie à 13h à la  
chapelle A du Centre funéraire de  
Montoie à Lausanne, suivie des  
honneurs. **Luc Bédert**, décédé à 37  
ans, dernier adieu au temple de Rolle à  
14h30, honneurs dès 15h. **Gilbert  
Champoud**, décédé à 72 ans,  
cérémonie d'adieu suivie des honneurs  
au temple de Bex à 14h. **Jacline  
Choulat**, cérémonie d'adieu au Centre  
funéraire de Montoie à Lausanne à 16h  
chapelle A. **Michaël Guggi**, décédé à  
50 ans, cérémonie d'adieu au temple de  
Payerne à 13h30, honneurs à 14h. **Werner  
Haenni**, Chailly, la cérémonie  
aura lieu dans l'intimité. **Arthur Jutzet**,  
Montricher. **Robin Lugt**, cérémonie  
d'adieux à 14h au temple de La  
Tour-de-Peilz. **Anita Meuli**, cérémonie  
au Centre funéraire de Montoie  
chapelle B à Lausanne à 13h30.

**Jérôme Ramelet**, décédé à 48 ans,  
cérémonie d'adieu au Centre funéraire  
de Montoie (Lausanne) chapelle B à  
15h. **Denise Ramseier-Bron**, Veytaux.  
**Vincent Strobino**, Cully. **Jean-Luc  
Tschabold**, Aubonne. **Janine  
Vallon-André**, décédée à 96 ans,  
cérémonie d'adieu à la chapelle de  
Beausobre à Morges à 14h30. **Marie  
Wagner**, née von Siebenthal, décédée  
à 90 ans, la cérémonie d'adieu a eu  
lieu dans l'intimité.

GENÈVE

**Michel Edouard Maurice Biot**,  
cérémonie d'adieu au cimetière de  
Saint-Georges à 14h45 en la chapelle  
de l'Ange de la Consolation. **André  
Currat**, Dardagny. **Beatrice Ebe-  
ner-Bächer**, cérémonie laïque d'adieu  
à 15h45 à la chapelle Camoletti. **Edith  
Oberson**, née Villard, les  
obsèques se sont déroulées dans  
l'intimité de la famille. **Frank  
Pralong**, Genève. **Marie-Pierre  
Rudaz-Mercier**, célébration religieuse  
à 14h30 à l'église d'Hermance. **Willy  
Sager**, cérémonie à 14h30 au temple  
de Champel. **Christian Wethli**,  
cérémonie au Centre funéraire de  
Saint-Georges à 14h15.

VALAIS

**Francis Berclaz**, Monthey, la  
cérémonie d'adieu s'est déroulée  
dans l'intimité. **Louise Orlandini**, née  
**Nari**, Grimisuat, la cérémonie d'adieu  
sera célébrée dans l'intimité. **Mélanie  
Pannatier**, Sion, Vernamiège, la  
cérémonie d'adieu a été célébrée  
dans l'intimité de la famille.

NEUCHÂTEL

**Jean-François Berset**, Dombresson.  
**Christiane Evard**, Bôle. **Paul James  
Glück**, La Côte-aux-Fées. **Concetta  
Salati Bardo**, Neuchâtel. **Jinda  
Ummel**, La Chaux-de-Fonds.

### Vendredi 13 décembre

GENÈVE

**Anne-Marie Berdoz**, décédée à 91  
ans, cérémonie à 15h45 dans la

chapelle Camoletti à Saint-Georges.  
**Didier Bernaz**, décédé à 54 ans,  
inhumation à 11h30 au cimetière de  
Confignon. **Rocco Doimo**, décédé à  
91 ans, cérémonie religieuse à 16h à  
la chapelle des Rois. **Létitia Dubi**, née  
**Travailleur**, hommage laïque à la  
chapelle Camoletti à 14h15. **Karola  
Altona Hardt**, cérémonie à 14h30 au  
Centre Occuménique de Meyrin.  
**Olivier Passera**, cérémonie d'adieu  
en la chapelle des Rois à 14h45. **Berthe  
Quayzin**, hommage à 11h à la  
chapelle Camoletti à Saint-Georges.  
**Elisabeth Sauvvin-Dunant**, décédée à  
87 ans, moment de partage à 17h à  
la ferme de la Touvière 10 route du  
Carre-d'Aval à Meinier.

JURA, BIENNE, JURA BERNOIS

**Lucien Châtelain**, décédé à 73 ans,  
cérémonie à 14h en l'église de  
Grandval. **Edith Moine**, décédée à 91  
ans, messe et dernier adieu en  
l'église de Boncourt à 14h.

VAUD

**Janine Borgeaud**, née Gilliard,  
décédée à 92 ans, culte d'adieu à 14h  
au temple de Lussery-Villars,  
honneurs à 14h30. **Jacqueline  
Burdet**, décédée à 88 ans, cérémonie  
d'adieu à l'église de Rueyres à 14h,  
suivie des honneurs. **Jeanne-Marie  
Dudan-Bourquin**, décédée à 106 ans,  
cérémonie d'adieu à 15h au temple  
de Chailly. **Géraldine Even**, décédée à  
89 ans le 4 décembre, cérémonie en  
l'église écossaise de Lausanne 26  
avenue de Rumine à 14h. **Yvette  
Freléchoux-Fritschi**, décédée à 79  
ans, moment de souvenirs et d'amitié  
à 15h dans la salle du 1er étage du  
Restaurant Le Perdtemps à Nyon.  
**Patrick Jambers**, décédé à 73 ans,  
cérémonie d'adieu au temple de  
Corsier à 14h. **Michel Steinger**,  
cérémonie au temple de Saint-Sul-  
pice à 14h.

VALAIS

**Aurélien Balet**, messe en son souvenir  
à 19h à l'église de Saint-Léonard.  
**Marie-Thérèse Quinodoz**, messe en  
sa mémoire en l'église de Saint-Gué-  
rin à Sion à 18h10.

### Samedi 14 décembre

VALAIS

**Angela Roig Campama**, messe du  
souvenir à 17h à l'église de Monthey.  
JURA, BIENNE, JURA BERNOIS

**Franco Favino**, messe anniversaire  
en l'église de Courrendlin à 18h.  
**Cédric Gigon**, décédé à 52 ans,  
cérémonie d'au revoir en l'église du  
Noirmont à 14h. **Jean-Pierre  
Soltermann**, décédé à 76 ans,  
cérémonie d'adieu à 13h45 au temple  
de Court.

### Lundi 16 décembre

GENÈVE

**Marinette Keller**, née Perroud,  
décédée à 98 ans, cérémonie  
religieuse à 16h en la chapelle de  
l'Ange de la Consolation au cimetière  
de Saint-Georges.

## AGENDA CULTURE

### ÉVÈNEMENTS

#### GENÈVE

**AU COEUR DE L'IMAGE**. Ciné-club  
universitaire. Cycle de 11 films dédié aux  
directrices et directeurs de la photogra-  
phie. Par le Ciné-club universitaire de  
Genève, en partenariat avec les Cinémas  
du Grütli. 30 septembre au 16  
décembre. Chaque semaine à 20h30  
aux Cinémas du Grütli (jours variables)  
Ouvert à toutes et tous.

Cinémas du Grütli 16 rue Général-Dufour  
www.grutti.ch

**EXPO COLLECTIVE**. Du 20 novembre  
au 15 décembre.

La Pinacothèque 28 rue de Montbrillant -  
pinacothèque.ch

#### PEINTURE EN TROIS TEMPS

Exposition. Jusqu'au 15 décembre  
ma-di 15h-18h.

Versoix, Boléro, 8 ch. Jean-Baptiste Vandelle  
bolero-versoix.ch

**LE MESSAGE. UNE HISTOIRE DE  
L'ARN-M**. Documentaire. Je 12 déc à  
18h, suivi d'un débat. Ouverture des  
portes à 17h30. Entrée libre.

Uni Dufour auditorio U 300 rue Général-Dufour

### THÉÂTRE

#### GENÈVE

**ALLUMETTES**. Du 9 au 15 décembre.  
Spectacle enfants 0-4 ans. Compagnie Bis.

La Traverse 11, rue du Môle my.weezevent.com/  
allumettes 022 909 88 99

**COMME S'IL EN PLEUVAIT**. Jusqu'au  
18 décembre. De Sébastien Thiéry.

Carouge, Théâtre Alchimic av. Industrielle  
alchimic.ch

**LA BASKET DE CENDRILLON**. Du 3 au  
22 décembre. Cie 100% Acrylique.

Autour des 40 ans de la Cie 100%  
acrylique: «100% Acrylique mode  
d'emploi» film de Jacques Zürcher sa 14  
et 21 déc à 21h. «Le Promptu» je 12 déc  
à 21h.

La Parfumerie www.laparfumerie.ch Acacias ch.  
de la Gravière

**QUAND JE SERAI GRANDE JE SERAI  
PATRICK SWAYZE**. Du 11 au 15  
décembre.

Le Grand-Saconnex, Théâtre le Douze Dix-Huit  
rue du Pommier 9 - ledouzedixhuit.ch

**WODOD**. Sa 14 et di 15 déc jeune  
public.

Théâtre Am Stram Gram 56 route de Frontenex  
amstramgram.ch

**L'AGENDA DES TENTACULES**. Jusqu'au  
15 décembre.

Théâtre Le Galpon, route des Péniches galpon.ch

**BOULE À NEIGE**. Je 12 et ve 13  
décembre.

Comédie de Genève comedie.ch

**LE PÈRE NOËL EST UNE BENNE À  
ORDURES**. Du 12 au 31 décembre.

Le Poche Genève poche-gve.ch

**FALTA LADY**. Du 11 au 15 décembre.

Maison Saint-Gervais 5 rue du Temple  
saintgervais.ch

### MUSIQUES

#### GENÈVE

**FANFAREDULOUP - NINA SIMONE**. Je  
12 et ve 13 déc concert 20h petite

restauration dès 19h.

**MÉDINE**. Sa 14 déc 20h concert  
complet.

Alhambra 10 rue de la Rôtisserie infos et rés  
fanfareduloup.ch

**DIS-MOI OUI**. Chansons. Du 10 au 22  
décembre. Relâches mercredi 18  
décembre et jeudi 19 décembre.

Supplémentaires lundi 16 décembre,  
19h et samedi 21 décembre, 16h.

Carouge, Les Amis Musique Théâtre place du  
Temple amismusictheatre.ch

**LOULOU'S « VENIZ » ALBUM  
VERNISSAGE EVENING**. Ve 13 déc  
portes 21h30 concert à 22h.

**ZUMTHOR SOLO**. Di 15 déc portes 21h,  
concert à 21h30.

Cave 12, rue de la Prairie 4 www.cave12.org

**INTÉGRALE HAYDN 16 QUATUOR  
TERPSYCORDES**. Je 12 déc à 19h.

Musée d'art et d'histoire de Genève, rue  
Charles-Galland

**LES ATELIERS DE L'AMR EN CONCERT**.  
Je 12 déc à 20h.

**PAUL VAN KEMENADE & STEVKO  
BUSCH**. Ve 13 déc à 21h.

AMR rue des Alpes amr-geneve.ch

**CONCERT DE SOUFIANE MARBOUH**.  
Sa 14 déc à 18h30.

ICAM-L'Olivier, 5 rue de Fribourg

### DANSE

#### GENÈVE

**QUIET LIGHT, CINDY VAN ACKER**. Du  
11 au 18 déc.

Pavillon ADC place Beatriz-Consuelo, ex-place  
Sturm, pavillon-adc.ch

## APPELS D'URGENCE

Service du feu	118
Police secours	117
Urgences sanitaires, ambulances	144
La Main tendue (24h24)	143
sos enfants	147

#### GENÈVE

Pharmacie Pharma24, 38 boulevard de  
la Cluse, HUG, 022 808 00 18

**Médecine**: 022 372 33 11 ou  
022 382 33 11. HUG, Hôpital cantonal,  
Rue Micheli-du-Crest, 24, 24h sur 24

**SOS Médecins** à domicile:  
022 748 49 50. 24h sur 24.

**SOS Alcool**: 0848 805 005, 24/24h

**Numéro unique et gratuit, prise en  
charge des enfants de 0 à 18 ans**: tél.  
0844 022 022

**Maternité**: 022 382 42 36,  
(Obstétrique/accouchements)

022 382 68 16 (Gynécologie)

Boulevard de la Cluse 32. 24h sur 24

Lu-ve de 18h à 24h, week-end et jours  
fériés de 08h à 24h (téléphone  
obligatoire): 022 305 04 58, Clinique  
des Grangettes, chemin des Grangettes

7, Chêne-Bougeries  
022 719 61 00, Hôpital de la Tour,  
avenue J.-D. Maillard 3, Meyrin

## MOTS CROISÉS

N° 999

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### HORIZONTALEMENT

1. Flâné pour le plaisir. 2. Des organes reproducteurs. 3. Pas cool! Dans l'île  
de Ré. 4. Coiffure de punk. Dieu sumérien. 5. Toujours pauvre aujourd'hui.  
Bon prétexte. 6. Iridium. Ivre de fatigue. 7. Pervetis. 8. Enzyme. Affluent du  
Danube. Satellite de Jupiter. 9. Couverte de sauce. Femme d'enfant.  
10. Langue dominante mais non hégémonique.

### VERTICALEMENT

1. Population d'Afrique australe. 2. Démontre. Code de l'Arabie Saoudite.  
3. Rassasier, et même plus. Champion du box-office en pirate. 4. Conduit  
anatomique. Saint des Pyrénées. 5. Pays d'Europe. Vasque. 6. Bien arrivée.  
Nonchalants. 7. Révolution. Prénom ou philosophe (1868-1951). 8. Du  
même avis. Brome. 9. Subtilisé. Se rendra. 10. Papier de ménage.

### SOLUTIONS DU N° 998

**HORIZONTALEMENT** ▶ 1. Délestable. 2. Amortisses. 3. Leviers. Gè.  
4. Trentaine. 5. Ogresse. Nd. 6. Ne. So. Dada. 7. Inc. Np. Pan. 8. Stop. Antis.  
9. Meurtrière. 10. Esses. Aser.

**VERTICALEMENT** ▶ 1. Daltonisme. 2. Emergentes. 3. Lover. Cous. 4. Erines.  
Pré. 5. Stetson. Ts. 6. Tiras. Par. 7. Assied. Nia. 8. Bs. Aptes. 9. Légendaire.  
10. Ese. Danser.

## MÉTÉO

### Prévisions pour la Suisse romande et le Valais

**Jeudi**: Stratus sur le Plateau et le Jura avec un sommet vers 1000 à 1200 mètres  
d'altitude, ne se dissipant que localement l'après-midi. Au-dessus et ailleurs,  
bien ensoleillé. En plaine, minimum 0 °C sur le Plateau, -6 °C en Valais; maximum  
2 °C. En montagne, faible vent de sud-est. Température à 2000 mètres: -1 °C.  
**Vendredi**: Stratus sur le Plateau avec un sommet vers 900 mètres d'altitude, ne  
se dissipant que localement l'après-midi. Au-dessus et ailleurs, bien ensoleillé  
malgré des passages nuageux à partir de l'ouest l'après-midi. En plaine, minimum  
-1 °C sur le Plateau, -6 °C en Valais; maximum 2 °C. En montagne, faible vent  
de secteur sud. Température à 2000 mètres: 0 °C. **Samedi**: Souvent un temps  
nuageux avec quelques faibles précipitations à partir de l'ouest. Limite pluie-  
neige entre 500 et 800 mètres. Quelques éclaircies, surtout dans les Alpes  
valaisannes. Maximum 4 °C. MÉTÉOSUISSE

PARTENARIAT

**Offre à nos lectrice·teurs**

19.12

Forum Meyrin

Musique

**MEIMUNA  
FLÈCHE LOVE**

MEYRIN CULTURE meyrinculture.ch MEYRIN

**Invitations à gagner pour le 19 déc. à 20h  
Contactez le 078 315 07 34 dès 14h**

PARTENARIAT

**Offre à nos lectrice·teurs**

quintaine  
DIRECTEURS PORTNIGHT  
CANNES 2024

**SEPTEMBRE  
SANS ATTENDRE**

**VOLVERÉIS**  
dirigida por JONÁS TRUEBA

www.club sister.ch - distributeur engagé

**Billets à gagner au 078 315 07 34 dès 14h**



Vendredi, Loulou et son nouveau groupe présentent à la Cave12 leur premier album, *Veniz*. Une dizaine de chansons, entre punk, rock et ballades aux accents de bossa nova

# Veniz pour l'éternité

SAMUEL GOLLY

**Musique** ► Figure emblématique de la culture alternative genevoise, Loulou est de retour avec un nouveau projet musical: *Veniz*. Sans délaïsser sa compagnie de théâtre et de cabaret, Théâtre du Fil, elle y voit l'occasion de produire quelque chose de plus personnel. Après deux ans de travail et déjà quelques concerts à son actif, le groupe présentera ce vendredi son premier album éponyme à la Cave12 – un disque publié par Urgence Disk Records. Avec ce projet, Loulou continue d'affirmer son statut d'artiste pluridisciplinaire, conjuguant joyeusement sa passion pour la scène et son amour de la musique.

Pour aboutir à ce premier album, Loulou a pu compter sur son acolyte et bassiste des Franches-Montagnes, Félicien Lia. «C'est lui qui a rendu possible le projet, raconte Loulou. Ensemble, on s'occupe de la programmation de la Bretelle, et il m'a dit un jour: 'Si tu es partante, je suis prêt à faire la musique de ton album.'» Le travail s'est alors découpé ainsi: elle écrit les textes et lui la musique. Au duo, il faut ajouter Stéphane Augsburgier à la guitare, Marius Rivier à la batterie et au chant, et Julien Israelian aux percussions.

## Un succès prometteur

Dotée d'une solide réputation de metteuse en scène et de comédienne, cela faisait longtemps que Loulou ne s'était pas plongée dans un projet musical. Avec *Veniz*, le groupe offre une musique qui joue avec les genres, tour à tour rock et punk, s'aventurant même dans le registre du disco ou de la bossa nova. «Le rock, c'est notre ADN, mais c'était aussi intéressant de jouer aux mélanges pour trouver une recette assez groove.» Côté paroles, Madame Loulou parle de l'amour et des injustices. Dans *Mé-chante*, elle déclare sa détestation de la bourgeoisie, tandis qu'elle se livre avec pudeur et humour dans *Les marguerites* et *La grosse fille légère*. Sans militantisme frontal, Loulou critique la société qui l'entoure. Avec poésie, elle construit un registre, l'humanisme punk.

En avril dernier, *Veniz* recevait l'argent au tremplin La Médaille d'Or



Loulou et ses acolytes du projet musical *Veniz*, au rayon pinard d'un supermarché local. OLIVIER CARRARD

– institution jurassienne installée à Saignelégier. «Nous avons joué quelques concerts en Suisse romande, et le retour du public a toujours été très bon. Tout le groupe aborde ce nouveau projet avec beaucoup d'enthousiasme.» Ce vendredi, à la Cave12, *Veniz* présentera d'ailleurs trois nouveaux morceaux. «Nous envisageons déjà un deuxième album et espérons pouvoir partir en tournée avec nos chansons.» A Genève, *Veniz* a d'ailleurs déjà de nouveaux concerts annoncés: le 22 décembre à Urgence Disk et le 18 mars 2025 au Chat Noir, dans le cadre de Voix de Fête.

«J'écris beaucoup de poésie, mais j'ai dû apprendre à écrire pour la musique, à

**«Veniz, c'est un projet plus personnel et plus léger, qui me fait beaucoup de bien»**

Loulou

trouver la musicalité des mots. Je suis donc heureuse de voir que notre travail fait plaisir et intéresse.» Bien connue pour ses spectacles de cabarets, Loulou trouve dans la musique un certain salut. «Lorsque je monte un spectacle, j'aime le faire avec beaucoup de monde. Alors chaque nouvelle création revient à imaginer une sorte de petite entreprise. Si ce travail de création et de collectif me plaît toujours énormément, le poids de l'administration et la lourdeur de ces projets me pèse un peu. *Veniz*, c'est un projet plus personnel et plus léger, qui me fait beaucoup de bien.» 1

Infos sur [cave12.org](http://cave12.org)

## THÉÂTRE, CAROUGE

### BARBE BLEUE REU ET CORRIGÉ

Avec la complicité du metteur en scène Guillaume Pidancet, Pierre Boulben, Hugo Brailard et Loubna Raigneau ont réécrit l'histoire du drame féminin de Barbe bleue. La jeune troupe en livre une version pétillante et musicale, embarquant le public entre thriller et commedia dell'arte. Dans le camion-théâtre de Carouge, *Vous avez dit Barbe Bleue?* sera joué sur le parvis du théâtre dès vendredi. Ce spectacle itinérant et en plein air a été créé cet été et a tourné avec succès dans tout l'Ouest lausannois, coproduit par le Théâtre Kléber-Méleau (notre critique du 17 juin). Gratuit et sans réservation. A ne pas manquer. CDT

Du 13 au 15 décembre, Théâtre de Carouge, [theatredecarouge.ch](http://theatredecarouge.ch)

## PRIX DE LA VILLE

### IL EST ENCORE TEMPS DE DÉPARTAGER LES LIVRES

Encore un peu de suspense avant de connaître le lauréat ou la lauréate du Prix de la Ville de Lausanne. Son nom sera dévoilé le 20 janvier 2025. En attendant, lectrices et lecteurs de Suisse romande ont jusqu'au 5 janvier pour voter en faveur de l'un des cinq romans en lice pour la 11<sup>e</sup> édition du prix: *La Vie des choses*, de Marc Agron, *Une Singularité*, de Bastien Hauser, *Le Lotus bleu*, d'Hélène Jacobé, *Histoire de l'homme qui ne voulait pas mourir*, de Catherine Lovey, et *Au cœur de la bête*, de Lorrain Voisard. Le public peut voter par voie électronique, par courrier postal ou en utilisant des urnes placées dans les bibliothèques de la Ville de Lausanne ainsi qu'à la bibliothèque de Vevey, à la BPU de Neuchâtel, à la BCU, chez Payot Pépinet et à l'université populaire à Lausanne. MOP

[www.lausanne.ch/prixdulivre](http://www.lausanne.ch/prixdulivre)

# Le Festival Antigél, «plus vaste que jamais»

**Genève** ► Du 6 février au 1<sup>er</sup> mars 2025, le festival transdisciplinaire proposera 80 événements dans 50 lieux à travers le canton.

La 15<sup>e</sup> édition du Festival Antigél aura lieu du 6 février au 1<sup>er</sup> mars prochain à Genève. La manifestation programme pour cet anniversaire Peter Doherty et The Libertines, le Philip Glass Ensemble ou encore la troupe de danse et théâtre Peeping Tom.

Thuy-San Dinh et Eric Linder, duo de codirection du Festival Antigél, ont présenté mercredi une édition anniversaire «plus vaste que jamais», avec plus de 120 représentations, 80 événements et près de 500 artistes. La manifestation, dont l'ambition est de mettre en valeur la richesse de Genève avec un projet culturel fort, investira 50 lieux dans 25 communes genevoises et au-delà.

Soul, électro, rap, rock, folk, blues: une quarantaine de concerts sont annoncés. Ils auront lieu dans les salles habituelles, dans des édifices religieux et des piscines. Peter Doherty se produira en solo puis avec The Libertines, l'Orchestre de la Suisse romande interprétera du Pink Floyd, dans un arrangement de Jaz Coleman, Chris Watson fera voyager le public dans la forêt tropicale de Madagascar. Du côté des arts vivants, le programmeur Gabor Varga a présenté treize spectacles.



Les Quinchs, au programme du prochain Festival Antigél. DE DA PRODUCTIONS

En collaboration avec le Grand Théâtre de Genève, la troupe belge Peeping Tom mettra en scène l'opéra *Didon et Enée*, de Purcell. Le danseur suisse Philippe Saire viendra avec *Smoke*, tandis que *Corps sonores*, de Massimo Fusco, proposera une expérience multisensorielle avec des danseurs-thérapeutes.

Six Made in Antigél sont aussi à l'affiche. Ces créations originales visent à explorer des lieux insolites d'une manière décalée. Elles emmèneront le public au cœur du PAV, dans des halles industrielles en pleine mutation, ou encore sur les pas de celles et ceux qui ont traversé la frontière franco-suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. La manifestation se veut culturelle mais aussi sportive. A la traditionnelle course nocturne au parc La Grange s'ajoutent une soirée dansante et une méditation apaisante.

Le budget d'Antigél s'élève à 3,12 millions de francs, financés à 30% par des privés, à 30% par les recettes de la billetterie et des bars et à 40% par des fonds publics. L'an passé, la perte d'un financement privé a creusé un trou de 100 000 francs qui a été comblé par le canton. Sous réserve du feu vert du Grand Conseil, le fonctionnement du festival sera stabilisé grâce à une hausse de la subvention cantonale, a expliqué Thuy-San Dinh. ATS  
Infos: [antigel.ch](http://antigel.ch)

## Ecoute féministe



Le rendez-vous est cosy dans une loge de la Comédie de Genève, décorée comme un petit salon intime. Seule dans la pièce, on se glisse paisiblement dans un fauteuil et on écoute au casque une parole féministe. Ce jeudi de générale, on

est tombée sur *Sortir de l'hétéronormativité* de Juliet Drouar, suivi de la chanson *Kid d'Eddy* de Pretto. Mais nous aurions pu entendre Simone de Beauvoir versus Virginie Despentes, ou Gisèle Halimi en dialogue avec Victoire Tuaillon, entre autres. Les comédiennes Céline Bolomey, Rachel Gordy et Alexandra Tiedemann ont conçu *Prête-moi une oreille*, salon d'écoute sur les sexualités, qui abordent les thématiques post MeToo telles que la déconstruction du genre, le viol ou les violences conjugales. Une performance auditive d'une quinzaine de minutes, à laquelle elles prêtent leur voix tout en s'adressant à vous de manière personnalisée. A expérimenter sans hésiter jusqu'à dimanche, en marge du spectacle de Mohamed El Khatib *La Vie secrète des vies*.

CDT/MAGALI DOUGADOS

Du 12 au 15 décembre (sur rendez-vous, complet sauf samedi), Comédie de Genève, [www.comedie.ch](http://www.comedie.ch)